

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY



Bonnes
Vacances!

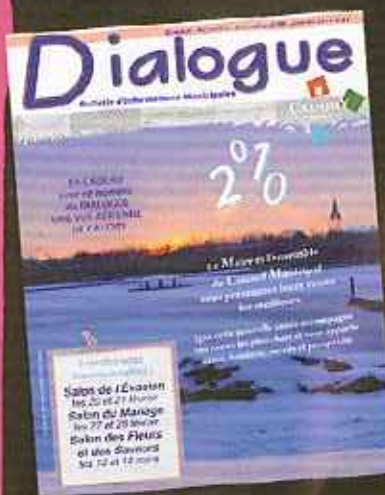
Les rendez-vous
incontournables :

Caudry fête la Musique
du 18 au 23 juin

Grand Carnaval d'été
le 20 juin

Sommaire

Édito	Page 1
Vie Locale	Pages 2 à 6
En Bref	Pages 7 à 9
Travaux	Pages 10 et 11
Logement	Pages 12 et 13
Expression Libre	Pages 14 et 15
Vie Économique	Pages 16 et 17
Vie Associative	Pages 18 à 22
La Plume Verte	Pages 23 à 26
Vie Historique	Pages 27 à 29
Point Jeunes	Pages 30 et 31
Pêle-Mêle	Pages 32 à 34
Vie des Quartiers	Page 35
Sécurité	Pages 36 et 37
Vie Scolaire	Page 38
Vie des Seniors	Page 39
Vie Sportive	Pages 40 et 41
Agenda	Pages 42 à 45
Vie Sportive	Page 46
Poubelles Infos	Page 47
Les Encombrants	Page 48
État-Civil	Page 49



Chaque Caudrésien peut envoyer des articles qui pourront être diffusés dans DIALOGUE en fonction de leur intérêt.

Ceux-ci sont à adresser au :
Service Communication
Mairie Annexe 2
rue Marliot.

Ils seront soumis pour approbation au Directeur de la Publication.



Voyage des seniors
Casino de
Saint-Amand-Les-Eaux
5 Mai 2010

Édito

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'été approche. Caudry se transforme, s'embellit et s'agrandit.

Nous continuons la création de parkings en centre ville. Celui situé derrière la Basilique est maintenant terminé et nous étudions le prochain, rue Jacquard, qui jouxtera le futur centre multiculturel qui regroupera l'École de Musique, l'Harmonie Municipale, la Maison des Associations, la Maison des Arts et l'Amicale Laïque en un seul lieu sur l'emplacement de l'ancien lycée.

Ces parkings ont permis de rendre la zone bleue pleinement opérationnelle. Après un mois d'avril d'information, la Police Municipale sanctionne désormais les manquements à la réglementation. **Attention !!!**

La voie de contournement sud-ouest, le Centre de Formation d'Apprentis et le Stade Nautique Intercommunal devraient débiter fin d'année. La zone commerciale s'étoffe et des commerces s'installent en centre ville.

De nombreux autres travaux sont en cours ou vont démarrer, nous vous en informerons au fur et à mesure.

Et pourtant comme je l'ai déjà écrit, la ville n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis six ans, diminue régulièrement l'endettement et s'est créé des marges de sécurité. Si l'impôt local, qui figure au bas de votre feuille a augmenté, ce n'est donc pas de la responsabilité municipale. Cette stagnation des taux a été rendue possible grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une amélioration de nos bases d'imposition, conséquence du dynamisme caudrésien.

Sur ces bonnes nouvelles, je souhaite à chaque Caudrésien, de profiter d'un bel été, en bonne santé.

Meilleurs Sentiments

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord



Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication Guy BRICOUT
Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ.
Photos : Y. LORRIAUX
SERVICE COMMUNICATION
Impression : Imprimerie Le Lièvre IMG
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2010

Vie locale

SIGNATURE DES CONVENTIONS DU PROJET DE RENOVATION URBAINE

La signature des conventions du **Projet de rénovation urbaine de la ville de Caudry** a eu lieu les 5 et 16 Février 2010, en salle des Cérémonies de la Mairie. La cérémonie de signature a réuni les maîtres d'ouvrage, les partenaires financiers et sociaux du projet.

M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, a eu l'honneur d'accueillir :
Mme Yvette MATHIEU, Préfète Déléguée à l'Égalité des Chances,
M. Pascal MARTIN-GOUSSET, Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU),
M. Marc DESJARDINS, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations,
M. Jean-Pierre CHOEL, Directeur Délégué Général de Promocil,
Mme Marie-Hélène FOUBET, Directrice Commerciale de SIA Habitat,
M. Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis,
Mmes Monique LEFEBVRE, Présidente, et Marie-Françoise DELABY, Directrice Adjointe, de la Caisse d'Allocations Familiales de Cambrai,
Mme Valérie DELAY, Directrice du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cambrésis,
M. François-Xavier VILLAIN, Président de la Maison de l'Emploi,
M. Jean-Claude HARLE, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de Caudry,
Mme BOURY, Présidente d'Avenir Jeunes,
Mme Marie-Charles LALY, Directrice du CAL PACT de l'Avesnois,
Mme Georgette Bramerie, Déléguée Résidentielle de Promocil.

La Ville de CAUDRY a posé sa candidature auprès de l'ANRU en 2004 pour un projet de rénovation urbaine concernant les quartiers Maupassant et Centre Ville. Un protocole de préfiguration signé en 2007 a permis de financer l'ingénierie du projet, ainsi que les premières opérations de construction de logements.

Les conventions présentées à la signature concernent :

- Le projet urbain et le financement d'opérations de démolitions, de constructions, de réhabilitations, de résidentialisations, d'aménagement d'espaces publics, d'équipements, de requalification d'îlots d'habitat dégradé, d'amélioration de l'habitat privé.
- Les actions d'accompagnement du projet urbain : relogement, insertion, gestion urbaine de proximité.

Le programme prévisionnel validé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) vise à :

- ♦ Adapter la forme urbaine et diversifier l'habitat du quartier Maupassant,
- ♦ Reconstituer l'offre locative sociale en centre-ville, en reconstruisant,
- ♦ Ouvrir Maupassant en repensant les espaces publics,
- ♦ Adapter les équipements aux besoins de l'accompagnement social des publics.

Le coût total d'investissement du programme proposé, toutes maîtrises d'ouvrage confondues, est estimé à 41 992 278 € TTC.



THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

Un hélicoptère a sillonné le ciel caudrésien pour faire des photos aériennes afin de débusquer les pertes de chaleur des bâtiments publics et privés. Une reconstitution de cette opération aura lieu du 28 octobre au 4 novembre lors d'une exposition à la Salle des Fêtes.



Un DVD de 8 minutes, réalisé lors du survol de la commune, a été remis au 1^{er} magistrat par Anthony LEPINE, Infographiste multimédias et Gérard TIMOLÉON, Président de Caudrévision. Ce DVD sera également offert à toutes les écoles communales. Une belle initiative à l'heure où le développement durable est une nécessité pour la conservation de notre planète et l'avenir des générations futures.



M. Gérard DEVAUX



Mme Monique LEFEBVRE



M. Jean-Pierre CHOEL



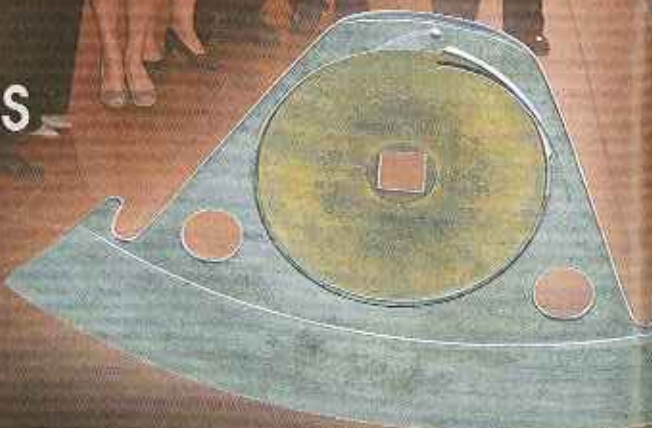
Mme Yvette MATHIEU





Les Chariots Caudrésiens

Depuis quelques années, est organisée la cérémonie des Chariots d'Honneur. A cette occasion, les associations de la commune désignent quelques représentants qui assistent à la solrée organisée par la Municipalité.
 Les élus ont ainsi récompensé les forces vives de notre ville pour leurs investissements dans la vie caudrésienne.
 Toute l'équipe de la rédaction les félicite pour leur action.



Le Salon « Fleurs et Saveurs »

Les salons en images...



Le Salon de l'évasion



Paul DELVA Gérard LEFEBVRE Liliane LEMAIRE Jean-Noël LÉVÊQUE Jeanne-Rose BISIAUX



Les bénévoles du Foyer Schweitzer

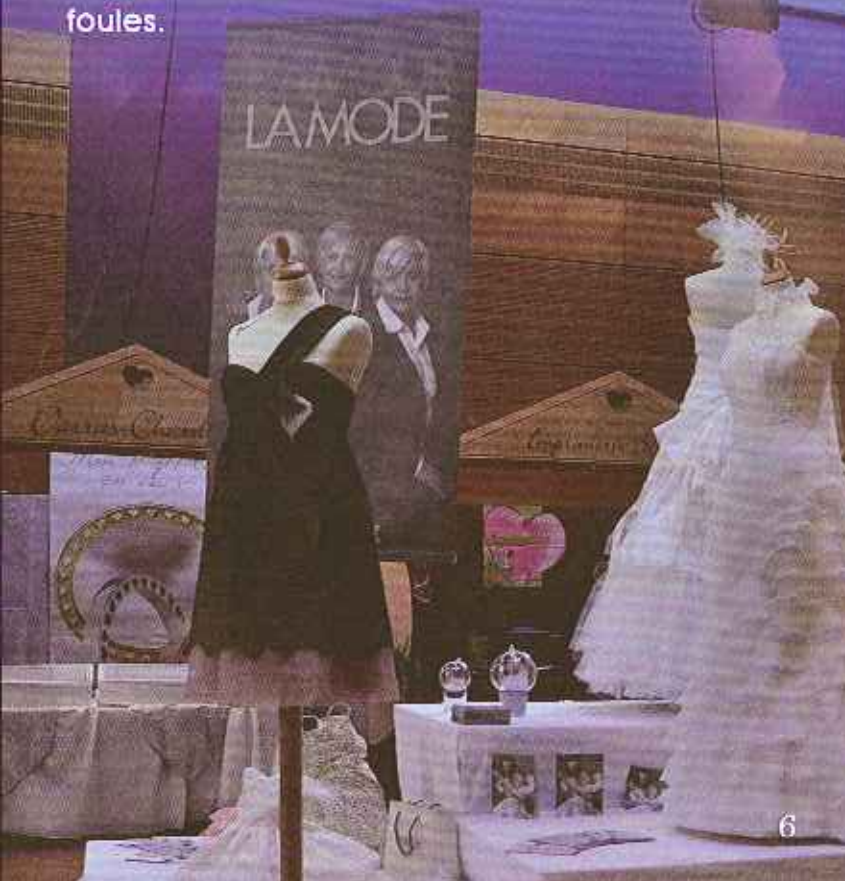




Le Salon du mariage



Il a attiré les prétendants au mariage durant 2 jours les 27 et 28 février. Une quinzaine de stands proposaient tout ce que l'on peut désirer pour illustrer ce jour exceptionnel où l'on se dit «oui». Deux défilés de mode nuptiale ont cette fois encore, déplacé les foules.



En bref... par Y.L.

...Début Janvier c'est la période des voeux et des bonnes résolutions... C'est le cas pour l'intercommunalité. Elle fête en même temps une communauté élargie du Caudrésis au Catésis. Gérard DEVAUX, le président a présenté ses voeux aux nombreux élus présents à la Salle des Fêtes ce jour-là.

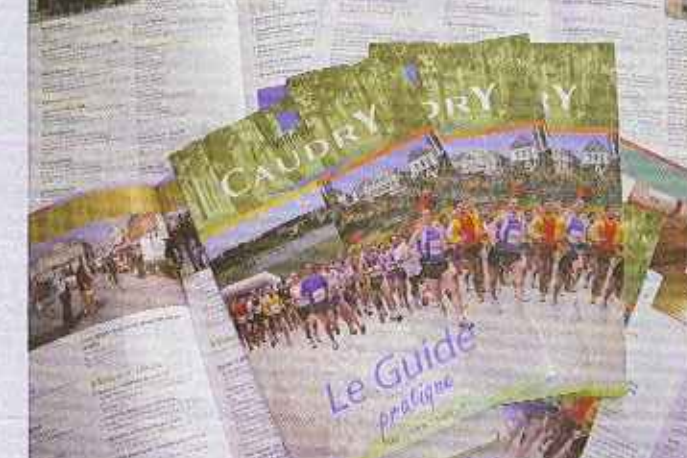
...De même le Maire Guy BRICOUT a présidé la cérémonie des voeux du Conseil Municipal... Il a dressé un bilan rapide des dernières réalisations et s'est projeté dans l'avenir avec l'appui du 1^{er} adjoint, Gérard BOURY.

...Quant aux associations, elles ont été nombreuses à organiser une cérémonie de voeux... Elles ont exprimé leurs ambitions pour les mois à venir, soit dans les résultats sportifs, soit dans les manifestations culturelles.

...Début janvier, Lucienne et Daniel WAXIN sont venus en mairie fêter leurs 50 ans de vie commune... Bien connu des Caudrésiens, Daniel WAXIN a enseigné au lycée professionnel Jacquard. Tous deux grands sportifs, depuis longtemps, ils entretiennent leur corps : l'une à la G.E.A., l'autre à la Gymnastique Volontaire Masculine. Le maire a remis une médaille d'or de la ville à ces deux Caudrésiens et une composition florale au nom de la municipalité.

...Un guide pratique de la ville a été édité... On peut se le procurer un peu partout dans les lieux publics dont l'Office de Tourisme, la mairie etc...

...Fin janvier, le nouveau Sous-Préfet Etienne STOCK a passé une journée à Caudry... Piloté par le maire Guy BRICOUT, il a fait un tour de ville et de la zone industrielle. Il a d'ailleurs passé un moment à l'usine SPAC Nestlé. Il a terminé sa journée en passant rapidement au Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies. Il a promis d'y revenir avec son épouse quelques jours plus tard. Promesse tenue.





...Le lycée Jacquard se mobilise dans la lutte contre le cancer... à l'intention des élèves de la seconde à la terminale. Une conférence a été donnée par le docteur Noella Szorzyna, présidente de l'association «Envie». (photo 1).



...Au Musée de la dentelle un défilé a été proposé avec les réalisations d'un créateur parisien Olivier PÉTIGNY et le concours de 6 mannequins. Beaucoup de monde, belle réussite.

...Les défilés se suivent et apportent toujours de la variété... A la mi-février la société «Secret d'Eva» des frères Bracq sise à Fontaine-au-Pire a présenté ses modèles de lingerie de luxe. Deux mannequins ont défilé tour à tour pour présenter ces fines broderies devant un public très attentif. (photo 2).

...Des récompenses pour les collégiens de Jean Monnet... Pour les compétitions de cross-country, les différents palmarès ont été cités. Devant des représentants des parents d'élèves et des professeurs d'éducation physique, la principale Evelyne GERNEZ a félicité les élèves pour leurs bons résultats sportifs et leur bonne tenue à l'extérieur. (photo 3).



...Le projet ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine) a été finalisé par diverses signatures de conventions officielles.

...A la crèche, personnel et enfants se sont mobilisés pour une action en faveur d'Haïti... Des petits objets peints, réalisés par les petites mains ont été vendus en faveur de la Fondation de France. (photo 4).



...Fin janvier l'assemblée générale de l'O.M.C., présidée par Régine DHOLLANDE a fait son bilan et présenté les perspectives d'avenir... Il faut savoir que l'O.M.C. regroupe une dizaine d'ateliers, de la peinture à la mosaïque en passant par la reliure ou les échecs. Petit bémol : les cotisations devront être augmentées principalement à cause des factures EDF-GDF. Adoptées, ces cotisations seront de 30 € pour les Caudrésiens et de 35 € pour les «extérieurs»... Lors de la cérémonie des vœux de l'O.M.C., le maire a fait savoir que les locaux aménagés dans l'ancien atelier Jacquard seront mis à disposition de quelques associations dont l'OMC. (photo 5).



...Les anciens des Forces Françaises en Allemagne ont tenu leur assemblée générale au cours de laquelle deux médailles ont été remises. L'une échelon argent, médaille associative pour Pascal LOUBRY, l'autre médaille Rhénanie et Tyrol pour Émile BUŞIN.



...L'assemblée Générale de BLC a mis en évidence les bons points de la station, par exemple l'auditoire toujours fidèle et le mauvais point avec un budget en déficit (à cause de la nouvelle loi sur les stations libres) que les rentrées publicitaires ne pourront pas combler. Il faudra faire appel à diverses subventions.



...Début avril, une marche autour des étangs de la Base de Loisirs a été organisée par l'association «En Vie».

...Les commerçants ont décidé de faire une animation en centre ville. Une semaine de soldes a été organisée du 19 au 25 avril dernier ainsi qu'une braderie à la Salle des Fêtes du Pôle Culturel.



...Les Noces d'Or de Jack PREVOT et Gisèle Sandra ont eu lieu au domicile de ceux-ci... Chose amusante, après un long parcours et des résidences dans divers communes du Nord et même de la Belgique, le couple décide il y a une dizaine d'années d'élire domicile à Caudry, ville qu'ils apprécient particulièrement.

...Le concert de Printemps de l'Harmonie Municipale dirigée par Cléore FRETÉ a rempli la salle de théâtre... Si les morceaux choisis ont été applaudis, une harmonie invitée, celle d'Epehy (Somme) a aussi été beaucoup appréciée.



...La Course de la Dentelle a rencontré un franc succès. Bon nombre de coureurs (ils étaient 419 sur les lignes de départ), ont participé à cette course pédestre organisée par l'U.C.A. (Union Caudrésienne d'Athlétisme) début mars pour cette 5^{ème} édition. Ouverte aux plus jeunes cette année, près de 50 enfants ont foulé le bitume sur 1,5 km. Une belle réussite pour Thierry LAMOURET, président de l'U.C.A.



Travaux

Les rues Albert Camus et Pierre Brossolette en pleine mutation

Dans la continuité des travaux d'assainissement, l'aménagement des rues Albert Camus et Pierre Brossolette a été l'occasion d'améliorer le cadre de vie aux abords des écoles Paul Bert et Batisse et Laïte.

Une première démarche a permis d'offrir, à tous, une vue sur les espaces verts autrefois masqués par de disgracieuses clôtures en béton.



Les travaux ont aussi permis :

- d'élargir les circulations piétonnes
- de sécuriser les flux des écoliers (les piétonniers sont bien identifiés et accessibles dès la sortie des véhicules en stationnement)
- de rendre les traversées piétonnes accessibles aux personnes à mobilité réduite
- de re-qualifier l'éclairage public vétuste (travaux à l'initiative de la communauté de communes)
- de clarifier l'offre de stationnement

L'offre de stationnement :

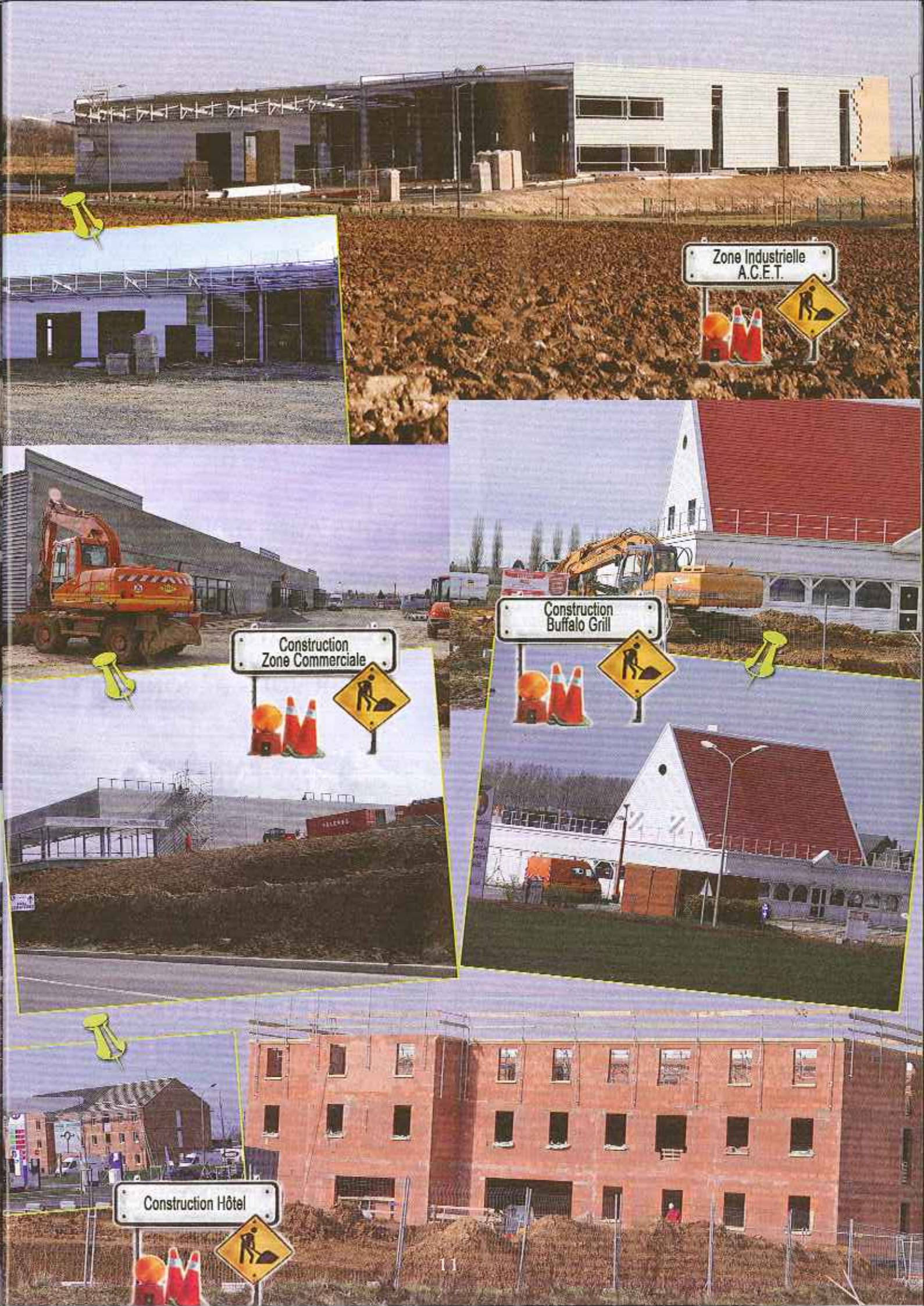
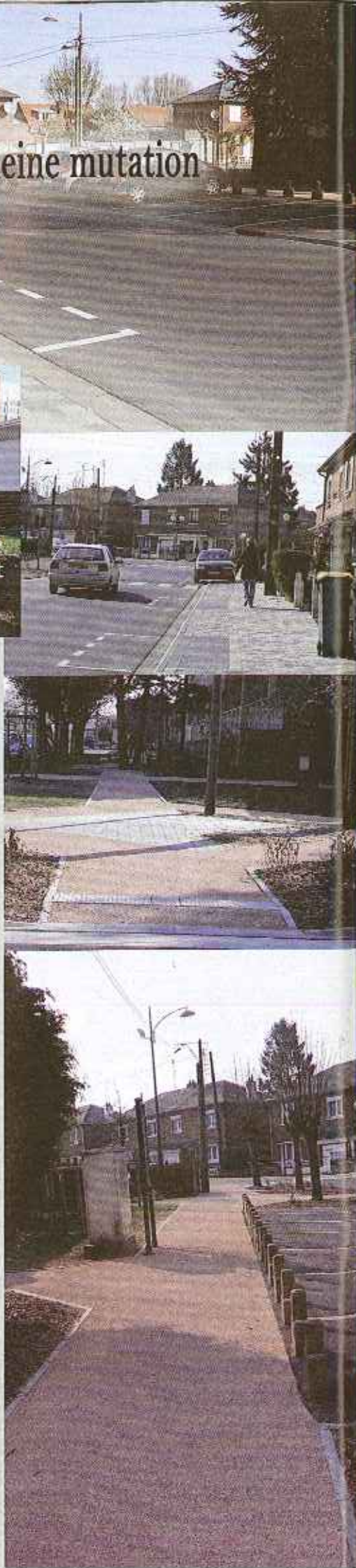
La grande offre de stationnement permet de satisfaire TOUS les usagers.

Le CIVISME et le BON SENS doivent permettre à chacun d'y trouver son compte :

- laisser aux habitants les places aux abords de leurs logements
- dégager des places pour les enseignants à proximité des entrées des écoles.
- garantir les stationnements des parents d'élèves aux abords des écoles.
- respecter le stationnement des bus, les emplacements pour personnes à mobilité réduite, et les passages pour piétons.

ET POURQUOI PAS, pour les parents d'élèves, stationner un peu plus loin et se rendre à l'école à pied.

Marion MUTEZ, Chargée des aménagements urbains
Jean Pierre COLNAY, Chargé des espaces publics et de l'urbanisme



PRIM'TOIT



Permanences logements des jeunes



L'Association Prim'toit renforce l'accompagnement des jeunes adultes de Caudry dans leurs démarches d'accès et de recherche de logement.

La permanence a lieu sur rendez-vous à Caudry, au C.C.A.S. Elle est tenue par Mme Taquet, référente du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Cambrésis.

Après un entretien pour définir le projet de logement souhaité, une solution temporaire d'hébergement, de logement intermédiaire, ou de logement est ensuite proposée à travers un réseau de partenaires associatifs, de bailleurs privés ou publics (Unilog, SIA, Partenord, Promocil, etc.).

La solution est adaptée à la composition familiale, aux ressources des personnes, à la capacité de gestion d'un logement, en correspondance avec le souhait de décohabitation parentale, ou de mobilité professionnelle.

Mme Taquet vous accompagne pour l'ensemble de vos démarches administratives (demande auprès des bailleurs publics, n° unique, DALO, ouverture de compteurs, état des lieux, etc.), pour les dossiers d'aide financière (AL/APL, Locapass, FSL, etc.) afin d'optimiser les chances de réussite du projet.

Les droits et devoirs du locataire sont également balayés en insistant sur les entretiens à la charge du locataire ou du propriétaire.

Les différents pièges à éviter lors de la prise de possession sont également évoqués, notamment au regard de la réglementation (ventilation, décence, isolation, mode de chauffage, conduits d'évacuation des gaz, etc.).

L'Association Prim'toit propose différents dispositifs sur 4 arrondissements avec des services d'hébergement d'urgence, de stabilisation, de Foyers de Jeunes Travailleurs, des logements tremplins en Intermediation Locative, des services FSL, des ateliers logements... et peut aussi permettre à des projets de se réaliser durant une période de travail en Intérim ou au cours d'une formation ayant lieu sur un autre territoire.

Pour tout enseignement, vous pouvez contacter Annie Taquet
Association Prim'toit
☎ : 03.27.74.46.22



ESPACE DU PROJET DE RÉNOVATION URBAINE



**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
SUR LE PROJET
DE RÉNOVATION URBAINE ?
OU SUR LA FAÇON DONT SE
DÉROULE VOTRE RELOGEMENT ?
UNE ÉQUIPE EST LÀ
POUR VOUS RÉPONDRE :**

**PERMANENCE
TOUS LES JEUDIS
DE 14H À 15H
À PARTIR
DU 1^{ER} AVRIL**

**REZ-DE-CHAUSSÉE
DE LA RÉSIDENCE
BOIS THIERRY
RUE MADAME DE
SÉVIGNÉ
(QUARTIER MAUPASSANT)**



Les agences immobilières en réunion en Mairie

A l'initiative de Monsieur le maire, une réunion a été organisée dans la salle des Cérémonies de la Ville de Caudry le lundi 24 avril 2010 en présence de Gérard Boury, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme, Elena Iturra en charge du projet ANRU, Jean Claude Courtois et Jean Louis Touzart, Police Municipale, Pascal Bertiaux, Directeur du Sivu Murs Mitoyens, Peggy Szopa, Directrice de Cabinet, Alain Cotteau en charge du logement sur la ville de Caudry, Didier Boniface, Conseiller municipal délégué en charge du logement et de la lutte contre l'insalubrité et des représentants des agences immobilières suivantes : Immo Cis, Espace immo, Consult'immo, Del'immo, Willame Immobilier, Imm nord.

Après une présentation rapide des intervenants, Monsieur le Maire a rappelé les règles d'urbanisme auxquelles les investisseurs immobiliers doivent se soumettre lorsqu'il y a transformation de l'affectation d'un bâtiment (notamment la division d'une habitation en logements collectifs).

Cette transformation doit obligatoirement passer par :

- Une demande d'autorisation de travaux ou une déclaration préalable de travaux puis d'un permis de construire dans certains cas, délivrés par les services du Sivu Murs mitoyens de Caudry, Monsieur Bricout en étant le Président.
- Conformément au Plan Local d'Urbanisme, chaque logement créé doit bénéficier d'une place de stationnement sur la parcelle. Dans le cas contraire, une taxe doit être payée d'un montant de 4588.00 € ttc au titre de l'occupation du domaine public.

En cas de non respect de cette réglementation, un procès-verbal d'infraction à l'urbanisme est établi soit par les agents de la Police Municipale soit par les services du Sivu Murs Mitoyens et transmis pour réparation du préjudice subi au Procureur de la République. Monsieur Boury représentant les intérêts de la Mairie lors des audiences.

Par ailleurs, des précisions ont été données en matière d'assainissement par Madame Szopa à la demande des services de l'assainissement et des fournisseurs de l'eau :

Chaque logement créé est soumis à une participation financière pour le raccordement au tout-à-l'égout pour un montant de : 1260 € ttc pour les logements individuels et de 50% de ce montant par logement collectif

De plus, il serait appréciable d'inciter les vendeurs à effectuer un diagnostic assainissement (coût inférieur à 150 €) et de présenter aux futurs acquéreurs un certificat de conformité. Trop

Monsieur le Maire a précisé qu'il faisait plus que jamais la chasse aux marchands de sommeil et aux investisseurs peu scrupuleux, au nom de la tranquillité de ses concitoyens et qu'il souhaitait qu'un partenariat s'établisse entre les personnes en charge du logement en Mairie et les agences immobilières pour répondre aux nombreuses demandes.

En réponse, elles ont exprimé leurs difficultés à répondre aux critères de sélections des acheteurs. En effet, il semblerait que l'offre ne soit pas complètement en adéquation avec la demande. Les acheteurs préférant investir dans des habitations individuelles avec garage et jardin plutôt que dans des immeubles collectifs et dans des maisons mitoyennes. Ces habitations ne trouvant pas preneurs se retrouvent sur le marché immobilier un certain temps et font l'objet de transformations par des investisseurs privés pour du locatif.

Sur proposition des agences immobilières, Monsieur le Maire envisage de parceller des terres communales et de charger les agences immobilières de Caudry de les vendre. L'objectif est de conserver des locataires souhaitant accéder à la propriété mais qui ne trouvent malheureusement pas "leur bonheur" sur la Commune et d'en attirer évidemment beaucoup d'autres !

Pour favoriser la mixité sociale, Messieurs Cotteau et Boniface précisent que la municipalité a décidé de mettre en place le prêt à taux Zero majoré pour l'acquisition de logements neufs sur la commune. Le montant est de 32 500 € doublés jusqu'au 30 juin, au delà de cette date il est réévalué d'une fois et demie. Une subvention de 10 000 € aux primo-accédants sera accordée par la ville de Caudry. Ces aides sont effectives sous certaines conditions.

Madame Iturra informe que dans le cadre de l'OPAH RU, les aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat sont majorées pendant 5 ans et abondées par la ville, le Conseil Général, Conseil Régional et la CAF.

Pour conclure, Monsieur le Maire a précisé que la physionomie et le cadre de vie allaient considérablement évoluer dans les prochaines années dans le cadre de la rénovation urbaine.

Peggy SZOPA
Directrice de Cabinet.



Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite
dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

↳ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'automatisme flagrant.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésien,

Plus que des observations d'ordre politique, je souhaite comme toujours vous parler de Caudry.

Le budget primitif a été voté lors de la séance de Conseil Municipal du 2 avril 2010. Pour la 6^{ème} année consécutive, les taux d'imposition demeurent inchangés. Si vous avez constaté, pendant cette période, une augmentation de votre imposition ce n'est donc pas du fait de la ville.

Cela a été possible par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et par l'augmentation des bases, générée par le dynamisme caudrésien. D'autre part, nous avons bénéficié de rappels de taxe foncière et de taxe professionnelle pour un montant de 3 227 649 €, ce qui nous a permis de constituer une réserve en cas de coup dur. Et il y en a déjà un avec l'obligation de refaire une partie de la toiture et de la maçonnerie de la Basilique. Coût estimé : 800 000 €.

Je répète : tout ce qui s'est fait depuis 6 ans, l'a été sans majoration des taux d'imposition alors que dans le même temps, nous avons diminué l'endettement de 13,5 % entre 2004 et 2010.

En 2009 notre capacité d'autofinancement nous permet de rembourser notre dette en 1,31 années contre environ 6,50 en moyenne départementale et régionale, tout en sachant que le maximum accepté est de 15 années.

Le pourcentage de remboursements des intérêts par rapport aux dépenses de fonctionnement qui était de 12,64% en 1990, 11,79% en 1997, 8,92% en 2000 est tombé à 5,73% en 2009.

Et pourtant, nous avons maintenu un investissement très élevé en 2009 : il suffit de voir les chantiers sur l'ensemble du territoire caudrésien.

Vous êtes nombreux à m'interpeller sur le montant de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères. Ce service est aujourd'hui géré par la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis qui a récemment voté les taux en faisant observer que 21,03 % sont pris en charge par le budget général de la Communauté.

Caudry s'embellit, se développe, se modernise.

Nous créons, à un rythme accéléré, des parkings en centre ville. Après celui de la Basilique, les prochains seront sur les sites : Jacquard, ancien cimetière, Pôle Emploi rue Gambetta.

Les places créées permettront un meilleur stationnement en centre ville et un accès facilité aux commerces. A ce sujet, je note avec satisfaction des créations récentes en centre ville : boutique bio, rue Briand ; épicerie, rue Salengro ; magasin de vêtements pour enfants, rue du Gal Leclerc ; entreprise générale de bâtiment, rue Négrier...

La place sera remise à neuf en juillet et août, à la demande des riverains qui ont préféré attendre la période des vacances pour être moins gênés.

Les dossiers de la voie de contournement sud-ouest, du Centre de formation d'apprentis et du stade nautique intercommunal avancent et les travaux correspondants devraient débiter fin 2010 pour des ouvertures en 2012. Ces chantiers seront impressionnants.

La zone commerciale ouvre progressivement, elle devrait attirer les consommateurs d'une zone de chalandise estimée à 110 000 habitants.

Des projets sont à l'étude pour la zone industrielle, après l'usine ACET qui va bientôt ouvrir ses portes.

J'espère que les emplois créés aux plans industriel, commercial et sanitaire permettront de résorber le chômage qui est malheureusement encore trop élevé dans notre commune.

Je souhaite à chacun de trouver un emploi et de passer de bonnes vacances et surtout... en bonne santé.

Très Cordialement.

Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.

Caudry pour tous, Caudry Autrement.

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésien,

En ce printemps 2010, nous entamons notre troisième année d'élus de l'opposition municipale de Gauche. Quel est notre rôle ?

Nous exerçons essentiellement une action de vigilance et de critique argumentée, base de notre prochain programme.

Nos votes en conseil municipal :

- Nous votons tout ce qui nous paraît positif pour les Caudrésien : par exemple, les subventions aux associations car nous estimons que la vie associative est indispensable au bien-être des Caudrésien en général, aux loisirs et à la formation civique des jeunes, au maintien d'une vie sociale pour les personnes sans emploi ou les plus âgés, etc. Mais nous veillons à ce qu'elles soient attribuées dans la transparence et l'équité.

- Nous ne votons pas le budget, car nous ne sommes pas, à ce niveau suffisamment informés de l'utilisation précise qui sera faite de l'argent. Le maire peut engager des dépenses importantes sans l'avis du conseil. Il est seulement tenu de l'en informer après coup. Voter le budget voudrait dire que nous sommes d'accord a priori avec toutes les actions de la majorité, or l'opposition ne peut pas accorder sa confiance les yeux fermés. Nous constatons que toutes les dépenses ne sont pas justifiées, que l'endettement est encore trop important, que la gestion financière n'est pas assez prudente.

L'évolution de la ville : elle retient particulièrement notre attention.

- Le logement : nous reviendrons sur ce sujet mais insistons pour que le relogement des habitants du quartier Maupassant se fasse dans le respect de leurs souhaits et de leurs intérêts

- Le commerce :

On veut nous faire croire que le commerce en centre ville se porte bien. Est-ce vraiment le cas ? Certes, certaines enseignes tirent leur épingle du jeu. Mais la rotation importante des ouvertures et des fermetures d'activités, le fait que le centre ville soit presque désert le samedi après midi, la nécessité d'un plan d'aide au commerce (FISAC) que, bien sûr, nous soutenons, ne sont pas des signes de bonne santé !

Les commerces de proximité, pour produits de première nécessité accessibles à pied (30% des ménages ne possèdent pas de voiture) ont été fermés et ne sont pas remplacés malgré les effets d'annonce répétés du Maire :

Le marché couvert : il reste inoccupé depuis plusieurs années après avoir été vendu par la municipalité.

L'ancien Leclercq : on attend toujours l'ouverture du mini marché annoncé dans les quatre mois qui ont suivi le déménagement en zone commerciale.

L'ancien Champion : le magasin DIA annoncé à sa place pour avril tarde à venir. Tout cela n'est pas le signe d'une bonne santé commerciale et on se demande à qui profitent ces restructurations. Pendant ce temps de nombreux Caudrésien doivent se débrouiller pour faire ou faire leurs courses. Promesses, promesses, mais elles n'engagent comme ont dit que ceux qui les écoutent.

Faut-il incriminer la Zone Commerciale ? La réalité est sans doute plus complexe qu'il n'y paraît. Que quelques emplois soient créés est une bonne chose. Constatons cependant que si la zone commerciale doit être « une locomotive pour le centre ville » c'est une locomotive bien poussive.

On nous dit également qu'elle « est en train d'exploser » : souhaitons que ce ne soit pas à la manière de la grenouille de la fable, celle qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf !

- La réfection de la place du Général de Gaulle :

Nous nous étonnons que les travaux soient entrepris alors que les assurances n'ont pas, nous dit-on, donné leur réponse suite aux inondations souterraines ! La commune doit-elle supporter une dépense liée à un désordre dont elle n'est pas responsable ? Le faire n'est pas un signe de bonne gestion ! Nous souhaitons par ailleurs que cette réfection soit solide, afin que le travail ne soit pas à refaire dans quatre ou cinq ans. Nous insistons pour que les commerçants et les usagers soient le moins gênés possible pendant les travaux.

- Les nuisances de la rue Pascal et ses environs : elles continuent malgré les promesses de solution.

La place nous manque pour développer. Concluons en disant que nous ne sommes pas sûrs que la gestion et l'évolution de la ville se fassent toujours dans le respect des souhaits et des intérêts des Caudrésien. Très attachés à Caudry et à ses habitants nous nous efforçons de défendre les intérêts de la ville et de tous les Caudrésien. Vous pouvez nous y aider en nous faisant part de vos remarques et de vos souhaits.

Cordialement.



Christiane
Marande-Podevin



Gérard
Bezin



Michèle
Ruquois



Christian
Dervaux

«Pour une gestion plus adroite»

Mes chers concitoyens,

J'aimerais revenir sur le dernier Conseil Municipal qui s'est déroulé fin Mars, le plus important de l'année puisque l'adjointe aux finances nous dévoile le budget 2010. Il résume et nous dessine le schéma de toutes les actions et projets pour cette année à travers le budget investissement et nous décrit avec précision toutes les charges et recettes nécessaires pour le fonctionnement de notre ville, dans le budget fonctionnement. On y décide aussi les éventuelles augmentations d'impôts et de taxes pour cette année.

Lors de ce dernier conseil, je suis intervenue à de nombreuses reprises pour demander certaines explications ou montrer mon mécontentement sur certaines subventions qui me paraissent trop généreuses surtout en ces temps difficiles. Cela s'est traduit par des réactions comme quoi j'étais de « mauvais poil » ou même contrariée parce que j'avais, quelques semaines plutôt, perdu mon mandat d'élu à la région. Je vous rassure rien de tout cela, mais une volonté toujours plus grande de défendre les intérêts des Caudrésien et Caudrésienne avec pugnacité il est vrai ! Mais je revendique toujours le fait d'être une opposante constructive et vigilante.

Voici mon intervention, en ce qui concerne le vote du budget, lors de ce conseil municipal :

« Je vais vous faire un aveu M. le Maire, ce budget 2010 me déçoit un peu parce que la part du budget fonctionnement grignote encore de plus de 2% sur la part budget investissement pour cette année.

Déjà en général, je considère que le budget fonctionnement est trop important, il représentait près de 63,84% du budget en 2008, 64,44% du budget en 2009, et 66,16% en prévision de 2010 c'est énorme. Rappelons qu'investir c'est synonyme d'avenir, de richesse, de création d'emploi, de progrès, protection de l'environnement, économie d'énergie...

Le fonctionnement lui, est de l'argent évaporé d'année en année, il est important de le contenir et même de le diminuer en tranchant sur certains postes. Dans le compte 012, charges de personnel, que vous avez essayé de maîtriser ces dernières années, je vois qu'il est prévu de les augmenter de près de 700 000 €, soit +8,7%. Lors du débat budgétaire, où pour la première fois j'étais absente, vous parliez de 90 personnes embauchées en contrats aidés, dans quel service seront-elles affectées et quelle sera la durée de leur contrat ? à temps plein ou partiel. Pourquoi ce changement ?

De même, les subventions aux associations qui sont de plus en plus nombreuses, prennent une part importante dans le budget de fonctionnement, mais elles doivent être justes et non un moyen de se faire des amis à des fins électoralistes !! Exemple les subventions aux syndicats, M. le Maire, vous l'avez dit vous-même en commission finances, toutes les Mairies ne le font pas !! en plus à cela il faut ajouter les locaux mix à leur disposition gratuitement. Très franchement, ils ne manquent pas de financement, je ne suis pas inquiète pour eux !!

La subvention aux retraités municipaux 20 fois supérieure à celle d'une association des Caudrésien retraités alors qu'ils sont 8 fois plus nombreux et qu'il leur a été refusé une augmentation de 100 € !

Je trouve que depuis quelques années, il y a des choses qui me choquent et qu'il est temps de stopper surtout en ces temps extrêmement difficiles pour nos concitoyens, même si pour cela il faut faire des mécontents.

En ce qui concerne la dette. Pour un emprunt de 1 800 000 € vous remboursez 1 999 000 € donc vous allez me dire la dette baisse. Oui, c'est vrai mais elle est toujours plus du double de la moyenne régionale et nationale. Nous ne pouvons continuer comme cela. Il faut prendre ce problème à bras le corps, arrêter de jouer sur les chiffres. Caudry est une ville endettée, il faut se le dire. Quelle entreprise privée pourrait se permettre d'avoir autant de dette ? Les banques ne la suivraient pas de toute façon. M. le Maire vos tentatives pour faire baisser cette dette me paraissent insuffisantes et pas assez concrètes.

Je ne répéterai jamais assez cela, comme l'a fait notre groupe depuis près de 15 ans : rigueur, économie, modestie, patience sont mes maîtres mots pour la gestion de notre ville, et vous vous en êtes éloigné, pour toutes ces raisons et pour marquer ma déception je voterai contre ce budget 2010. En espérant faire bouger les choses pour le budget 2011.

Pour terminer, je souhaiterais revenir sur les 90 contrats aidés. Ce que je critique surtout c'est le système, ces contrats sont des emplois précaires, pour la plupart à temps partiel, d'une durée de 24 mois maximum. Très peu d'entre eux aboutiront à des embauches, ces contrats servent surtout à faire baisser le taux de chômage artificiellement. Je suis contre ces pratiques, cependant ils permettront à 90 personnes, de relever la tête, d'avoir une motivation de se lever tôt le matin et d'acquiescer une expérience. Alors, on ne peut être complètement contre.

Mélanie ETHUIN, Conseillère Municipale
«Pour une gestion plus adroite», Conseillère Régionale

Commerce - Artisanat

CAUDRY

Futurs commerçants

Vous souhaitez créer ou reprendre un commerce, ou devenir artisan à Caudry

Sachez que si vous le désirez, la Municipalité Caudrésienne peut vous accompagner dans vos démarches et en particulier :

- Mme Agnès BÉRANGER, Manager de Ville, se tient à votre disposition pour tout renseignement et pourra vous recevoir sur rendez-vous au rez-de-chaussée de la Bourse du Travail : 17 rue de St Quentin à Caudry. Tél. : 06.30.93.36.95.

- La Boutique de Gestion Espace : BGE située 16 rue du Mal Leclerc vous aidera à monter votre dossier d'installation, facilitera vos contacts avec les banques et la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et le cas échéant effectuera une étude de marché autour de votre projet (contacter le 03.27.85.03.06).

Au niveau des aides financières :

- Si vous effectuez des travaux de vitrine ou d'enseigne : contacter votre banque qui, en partenariat avec la C.C.I., pourra vous faire bénéficier du dispositif Cambrésis Vitrines

De plus dans le cadre du FISAC, vous pouvez obtenir une aide financière de la Ville à hauteur de 30 % des dépenses plafonnées à 3 333 € HT, cette aide ne pouvant dépasser 1 000 € par entreprise.

- Si vous effectuez des travaux d'accessibilité ou de mise en sécurité de votre établissement, et toujours dans le cadre du FISAC, vous pouvez obtenir une aide financière avec un taux d'intervention maximal de 40 % et un plafond des dépenses retenues.

*Enfin, dans le cadre de Cambrésis Initiative, la Chambre de Commerce et d'Industrie pourra vous accorder un prêt sans intérêt dont les 3 premières mensualités seront prises en charge par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (montant maximum : 150 € x 3 = 450 €)

N'hésitez pas à contacter Dominique LUPA en Mairie de Caudry (Tél. : 03.27.75.70.17) et à venir présenter votre projet.



Nouveau :

Retrouvez tous vos commerçants sur le site internet :

<http://commerce.caudry.fr>

Sur ce site, chaque commerçant de Caudry bénéficie d'une page personnelle avec photo, coordonnées et heures d'ouverture.

Il peut y insérer des promotions, des informations sur de nouveaux produits, etc... de manière à rendre le site vivant et interactif.

Vous trouverez également les manifestations organisées par l'Union Commerciale de Caudry-Beauvois.

Connectez-vous dès maintenant sur <http://commerce.caudry.fr>, 200 commerçants sont à votre service.

Agnès BERANGER, Manager de Ville.



Ils s'installent, ils déménagent...



Au panier garni
23, rue Roger Salengro
Tél. : 09.81.84.23.62



Au Palais de Lilou
34, rue du Gal Leclerc



L'Entrepôt de Caudry
Boulevard Jean Jaurès



Lorand Nature, Santé & Bien-être
19, rue Aristide Briand
Tél. : 03.27.75.17.88



3, Place Eugène Fiévet
Tél. : 06.70.37.52.45
email : joel.lamand@laposte.net



PNC Construction
Entreprise Générale de Bâtiment
93 rue Négrier
Tél. : 06.25.95.37.62

Sandrine MUSMEAUX-LEMAIRE
Port: 06-74-34-13-09
WWW.AUTO-WEB-NEGOCE.FR

SARL AUTO-WEB-NEGOCE au capital de 10 000€ - 518 858 816 RCS Douai
9, rue Fernand BEAUVILLAIN - 59540 CAUDRY - Tél: 03.27.70.87.65
Fax: 09.70.82.56.82 - Mail: Contact@auto-web-negoce.fr

AUTO - WEB - NÉGOCE
Sandrine MUSMEAUX-LEMAIRE
9, rue F. Beauvillain
Tél. : 06.74.34.13.09 - 03.27.70.87.65

Vie Associative

Les activités de la Croix-Rouge Française de Caudry



La délégation locale de la **Croix-Rouge Française** de Caudry est l'une des plus importantes de la Région du Nord/Pas-de-Calais. Elle est dirigée par une équipe de bénévoles de 14 membres élus par les adhérents dont un bureau composé de 6 personnes chargées de la gestion des différentes missions de l'association sous l'autorité du Président.

« Les différentes activités :

1- L'aide alimentaire :

55 communes sont concernées ainsi que **1 000 familles ou 4 000 personnes** en moyenne.

2- L'aide vestimentaire :

Il offre la possibilité d'y acheter à **des prix très bas** des vêtements neufs (destockage) ou de seconde main, de très bonne qualité. Il est ouvert à tous sans conditions de ressources, chaque lundi et mercredi de 14h à 16h ainsi que le **1^{er} samedi suivant le 5 du mois**.

3- La formation aux premiers secours

Chaque mois, des cours de **Formations aux Premiers Secours** sont dispensés par un **moniteur national**. Le coût est de **53,36 €**, inscription le matin de 8h à 12h au 03.27.76.26.74.

4- Les soins à domicile :

Ils sont destinés à des **personnes âgées de plus de 60 ans** ou des **personnes handicapées de moins de 60 ans**. **106 lits journaliers** (toilette, soins infirmiers). Tél. 03.27.85.44.78.

Enfin la Croix-Rouge Française de Caudry organise chaque année, trois brocantes (avril, juillet et octobre)

Si vous avez des objets, meubles, appareils de chauffage en bon état et dont vous voulez vous débarrasser, veuillez le faire savoir au 03.27.76.26.74.

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DU VESTIAIRE

- 15 Mai 2010
- 10 Juillet 2010
- 11 Septembre 2010
- 13 Novembre 2010
- 11 Décembre 2010



LES BRADERIES

- 19 Juin 2010
- 16 Octobre 2010

Délégation locale de Caudry
16, rue de Belfort
59540 CAUDRY

Tél. : 03.27.76.26.74 / Fax : 03.27.70.94.69
Email : fcroix-rouge@wanadoo.fr

Célébration du « cessez le feu » en Algérie - 19 mars 1962 -

1^{er} novembre 1954 : Flambée de terrorisme en Algérie, des bombes à Alger, l'attaque de gendarmeries, de casernes, l'incendie de récoltes en Kabylie, dans la Mitidja, en Oranie, dans le nord du Constantinois, un véritable soulèvement dans les Aurès coupés du reste du territoire...

La France et l'Algérie apprennent la nouvelle : un mouvement insurrectionnel concerté vient pour la première fois depuis le débarquement en 1830 de s'attaquer à la forteresse de la colonisation française !

La guerre d'Algérie vient de commencer. Elle durera plus de 7 ans.

Un fossé tragique va se creuser de plus en plus, séparant définitivement Pieds noirs et Musulmans à l'issue d'une guerre qui bouleversera la vie politique de la métropole, qui provoquera la chute d'une République et qui amènera l'Armée Française au bord du gouffre.

Il y a 48 ans, le « cessez le feu » officiel était proclamé en Algérie le 19 mars 1962, mettant fin à plus de 10 années de guerre en Afrique du Nord.

«Cessez le feu » décidé entre le gouvernement français et celui, provisoire, de la République Algérienne la veille de ce 19 mars à Evian ; l'arrêt des combats ayant été soumis au peuple de France par voie référendaire le 8 avril 1962, et approuvé par 9 Français sur 10.

Sans discontinuer depuis 1962, par cette commémoration, nous perpétuons le sacrifice de nos compagnons morts pour la plupart à 20 ans, en y associant nos frères d'armes Harkis et supplétifs, ainsi que les victimes civiles.

30 000 morts
300 000 blessés ou malades, corps mutilés, esprits troublés à jamais,
des centaines de milliers d'Algériens victimes de ce conflit.

Tel a été ce drame, lourd et tragique bilan !!

Comme cela se fait partout en France et notamment à Caudry depuis 1963, nous venons de célébrer de fort belle manière cet anniversaire. C'est une foule qui a accompagné la municipalité, quelques associations d'Anciens Combattants dont la F.N.A.C.A., les drapeaux, l'Harmonie Municipale et sa Chorale, au Monument aux Morts.

Gérard BEZIN,
Président local de la F.N.A.C.A.



Conseils et Finances Familiales en Assemblée Générale

Ce jeudi l'association Conseils et Finances Familiales organisait sa 16^{ème} assemblée générale au Centre Socio Culturel. Cette association aide les particuliers dans leurs démarches constitutives de dossiers de déclaration de surendettement auprès des banques. Elle présente ces dossiers à la commission de surendettement où figurent des représentants de la Banque de France.

L'association est présidée par Jean Debourgia, un homme « au moral d'acier » comme il le prétend, et qui fait preuve, avec sa petite équipe, d'un investissement certain.

En effet, cette année ce sont 150 dossiers qui ont été traités à la Banque de France (augmentation de 25%), pour 472 heures de permanences, et 620 heures hors permanences. « Il y a un travail extraordinaire de la part de mes collègues. Je remercie aussi le CCAS » disait le président. Il parlait alors devant l'assemblée, des situations délicates des personnes surendettées et montrait via des lettres qui lui étaient adressées, la réalité des faits.

Monsieur le maire de Caudry était présent et réagissait. « On a beaucoup de peine quand on vous entend parler des problèmes générés par les différentes situations de surendettement. Cela peut nous arriver à tous. Nous sommes dans une situation économique difficile. Beaucoup de personnes subissent. Je vous félicite pour ce que vous faites. Ecouter les problèmes des autres, ça finit par peser sur le moral. Mais se faire écouter c'est une partie de la peine qui s'en va. Donc bravo et merci de votre existence car sans vous, il y a des personnes qui en arriveraient à des solutions extrêmes » assurait-il en faisant allusion à une lettre lue lors de l'assemblée.

Jean Debourgia et son équipe continuent donc de mener leur mission à 100% et même au-delà. « Des fois la femme de ménage (du CCAS) nous met dehors » nous confiait-il après l'assemblée, d'une façon détendue.

Il faut dire qu'après avoir travaillé 38 ans en banque, l'homme expérimenté sait ce qu'il entreprend. Il est possible de le rencontrer au CCAS de Caudry tous les vendredis de 14 heures à 17 heures.

➤ Contacter le CCAS de Caudry : 03 27 75 70 70

David DERBECQ.



Arithmétique, cuisine, informatique, langues étrangères, photographie...
Autant de savoirs que de personnalités, autant de capacités que d'envies

Chacun de nous est riche de quelque chose. Alors ...

**ENEZ ...
ET
Echangeons !!!**

Avec ...

Le Réseau d'Echanges

Réciroques de Savoirs
de CAUDRY
Rue Camille Desmoulins
03 27 85 49 72 / 06 63 83 80 98
rers.caudry@laposte.net



Le désir de faire un petit voyage dans la bonne humeur



La tentation de repas conviviaux et pas chers



Fraternité, tolérance, rires...



Des vêtements à 1 €



Envie de participer, de bouger, de danser, de cuisiner, de jardiner...



Plaisir de jouer (cartes, scrabble, échecs ping-pong, etc ...)



Le goût des autres



Un intérêt pour des achats groupés



Mixité sociale et culturelle, réciprocité...

Mais aussi...

Des problèmes pour utiliser un ordinateur...



Des soucis avec les administrations (courriers, droits etc..)



ASSOCIATION AVENIR JEUNES



UN FESTIVAL D'ACTIVITES

EN JUILLET ET EN AOÛT :

Des sorties journalières sont proposées.
Parcs d'attractions, journée à la mer, sorties sportives, culturelles, laser games,...

Accueil de loisirs sur le thème du patrimoine du Cambésis
Au Centre Social Marliot 8, rue Marliot un accueil de loisirs est proposé pour les enfants de 3 à 12 ans.
Horaires : 9h- 12h/ 14h- 17h.
Les inscriptions auront lieu dès le mardi 8 juin au 8, rue Marliot. Attention places limitées.

Au centre social Blanqui -Ronsard- Négrier,
Après-midi Croque-Vacances
pour les enfants de 5 à 12 ans. De 14h à 17h.
Tarif : 1.50€ par enfant puis 1.00€ à partir du 2^{ème} enfant.

Séances de révisions scolaires
A Du Bellay et à Marliot pour les primaires et collégiens, n'hésitez pas à nous contacter.

JUILLET :
2 juillet 2010 :
Démonstration de danse à la Bourse du Travail
3 juillet :
Kermesse à Du Bellay
Les 8 et 9 juillet :
Mini-séjour à DURBUY dans les Ardennes Belges
Tarif : 25 € pour les 11-17 ans - 12 places
Renseignements au 8, rue Marliot 59540 CAUDRY 03.27.75.84.11

Du 15 au 17 juillet :
Mini-séjour culturel à PARIS
Tarif : 50 € pour les 11-17 ans - 8 places
Renseignements et inscriptions au 8, rue Marliot 59540 CAUDRY 03.27.75.84.11

Du 25 au 31 juillet 2010 :
Camp à la ROCHELLE
Activités Kyte-surf
Tarif : 150 € pour les 11-17 ans
Renseignements et inscriptions à la Maison Pour Tous A. Blanqui 71, rue Blanqui CAUDRY - 03.27.85.57.91

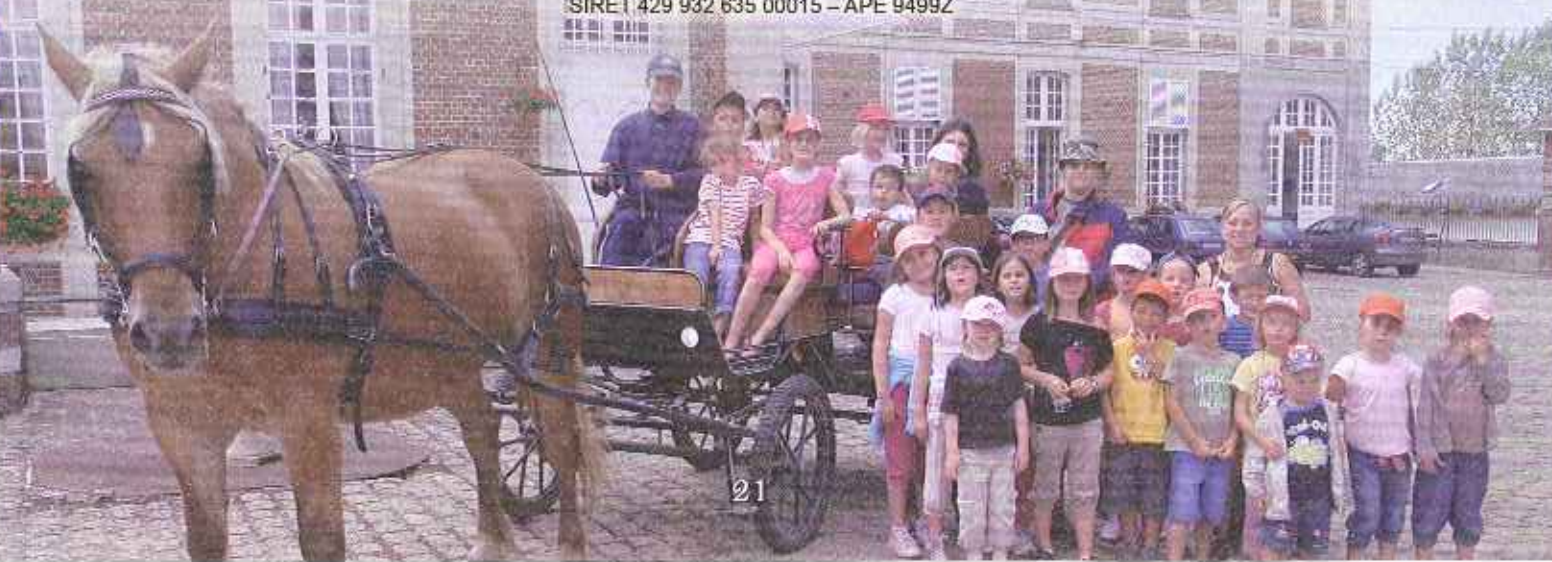


AOÛT :
Quartier d'été : 3 journées récréatives les 25, 26 et 27 Août en centre ville.

Opération « Un été en Nord » organisée par le Conseil Général du Nord
2 séjours à BRAY DUNES gratuits
Conditions d'inscription :
- avoir entre 11 et 16 ans et être inscrit dans un collège
- résider dans le Nord
S'inscrire à l'accueil du 8, rue Marliot auprès d'Angélique 03.27.75.84.11

Pour tout renseignement :
☎ :03.27.75.84.11 (Marliot)
ou 03.27.76.26.75 (Du Bellay)

Association Avenir Jeunes
08 rue Marliot 59540 Caudry - ☎ : 03.27.75.84.11 - e-mail : avenir-jeunes@wanadoo.fr
Association agréée d'éducation populaire - N° 59JEP1787 É 03.27.75.84.08
SIRET 429 932 635 00015 - APE 9499Z



Club tricot : un cœur de laine

Chaque mercredi, le club tricot se réunit à la Maison des Associations de 14 à 18 heures. Créé en 2007, il compte une vingtaine de membres, dont Paulette Bouvelle, responsable animatrice. Ce mercredi le club faisait preuve d'initiative en faisant un très beau geste qui devrait perdurer. En effet, suite « à une émission télévisée des Restos du Cœur » l'idée est venue aux membres du club, de faire don de créations en laine aux associations caritatives et tierces personnes dans le besoin. En cet après-midi, il y avait donc une remise de layettes (vêtement pour nouveaux-nés) en laine, réalisées par les adhérents. Régine Dhollande, adjointe aux associations caritatives et à la petite enfance était présente. Elle déclarait que cela était « formidable. Il s'agit d'une passion commune et d'un désir de venir en aide aux personnes dans le besoin ». Par ailleurs le club tricot déclare que tout don de laine est le bienvenu.

➤ Club tricot : Tél. 03 27 75 04 44

David DERBECQ



L'association En Vie, informe et soutient les personnes atteintes d'un cancer, leurs proches et leurs soignants. Notre but est d'améliorer leur qualité de vie durant toute cette épreuve.

Au 35, rue Gambetta à Caudry, vous trouverez un accueil chaleureux, un endroit où être écouté, orienté et également un lieu de convivialité et de détente.

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, l'association En Vie en partenariat avec la ville de Caudry vous propose :

-un soutien psychologique individuel ou en groupe avec une psychologue diplômée

-un atelier de sophrologie (relaxation) : une séance par mois sur 6 mois.

Pour ces deux actions, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire au 03.27.75.51.35 ou au 35 rue Gambetta à Caudry. N'hésitez pas...

Mise en scène Charles Lenoire
La Ville de Caudry et l'École de Théâtre Les Enfants Terribles présentent



LES ENFANTS TERRIBLES AU MUSIC-HALL

Dimanche 30 Mai 2010

CAUDRY / Salle des Fêtes du Pôle Culturel / Tarif 6€
Places limitées / Réservation : Office du Tourisme

17H

Caudrévision lance son site internet

Voilà maintenant quinze ans que Gérard sillonne le Caudrésis, caméra au poing. En septembre dernier, il décide de mettre quelques images sur You Tube. Le reportage remporte un grand succès. L'idée lui vint alors de créer son propre site internet où ses vidéos pourraient être diffusées. C'est maintenant chose faite puisque le 3 avril dernier, « Caudrevision.fr » a vu le jour. C'est en présence de nombreux élus et des membres de l'association que le site a été mis en ligne.

<http://www.caudrevision.fr>



La plume verte Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Numéro 12



Janvier/février/mars 2010

Édito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

« Tout est bien sortant des mains de la Nature. » - J. Jacques Rousseau.

Voici le temps des fleurs, des insectes et des oiseaux. Comme le philosophe, sachons observer et préserver ces dons précieux de la terre...et cultivons notre jardin.

Le portrait du mois

L'oie à tête barrée
Anser indicus



Famille : anatidés

Taille : 71 à 76 cm

Envergure : 140 à 160 cm

Longévité : 25 ans (en captivité)

Poids : 2 à 3 kg

Espèce migratrice originaire d'Asie centrale, où elle vit autour des lacs et marécages des hauts plateaux (altitude 4000 -5000m), elle a été introduite chez nous comme oiseau d'ornement.

C'est l'oiseau qui détient le record d'altitude car on la retrouve lors de sa migration annuelle dans la chaîne himalayenne à plus de 9000m d'altitude.

Pensée du jour

Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité.

Gandhi

réalisée par le SIAT du Val du Riot

Description : c'est une oie élégante facilement reconnaissable grâce à sa tête blanche et sa barre blanche sur le côté qui contrastent avec l'arrière du cou noir et les deux barres noires sur la tête. Le reste du plumage est gris, le bec et les pattes sont jaunes.

Mœurs : espèce grégaire aussi bien en migration que pendant la période de reproduction.

Reproduction : la maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 2 ans. Les couples ont des liens forts et permanents. La reproduction débute au mois d'avril. La femelle pond 4 à 6 œufs couvés par elle seule pendant 28 jours. Les jeunes obtiennent leur plumage complet au bout de 53 à 60 jours. Ils sont surveillés par les deux parents et restent avec eux jusqu'à la saison de reproduction suivante.



🌿- Découvrons la végétation de la Base

Le noisetier commun *Corylus avellana*

Famille : Bétulacées

Origine : Europe, Asie mineure, Afrique du Nord

Hauteur : 5m

Feuillage : grandes feuilles caduques de 6 à 10 cm au pétiole court et couvert de poils, alternes, cordiformes ou ovales en forme de cœur à la base et terminées par une courte pointe souvent asymétrique. Elles sont fortement nervurées et pubescentes sur le revers. La feuillaison est tardive.



Port : arbuste touffu, multigaule*, silhouette large, imposante et dense.

Écorce : lisse, brillante de couleur grisâtre ou brunâtre, légèrement ridée, se détachant en fines lamelles retroussées.

Fleurs : dès que l'hiver s'adoucit, les longs chatons (fleurs mâles) jaunes, pendants, se déploient pour saupoudrer le jardin de pollen. Ensuite les petits chatons rouges des fleurs femelles se dissimulent parmi le feuillage vert tendre. Le noisetier est autostérile*.



Fruits : les noisettes sont des fruits à coque, généralement groupées en trochets* formés de 2 ou 3 fruits. Peu avant la maturité du fruit, la bractée* protectrice s'ouvre à une extrémité exposant le péricarpe* à l'air où il va se durcir et se colorer pendant que la graine se concentre en sucre, huile et minéraux. Cette maturation a lieu en automne.

Les fruits sont sensibles au balain des noisettes (charançon de la famille des coléoptères) et aux pucerons.



Multigaule* : composé de multiples troncs fins, dressés, droits, le plus souvent rassemblés en trochées (issues d'un même rhizome).
Autostérile* : plante qui ne peut se reproduire par le pollen venant du même pied.
Trochet* : ensemble de fleurs ou de fruits disposés en bouquet.
Bractée* : petite feuille à la base de la tige de la fleur.
Péricarpe* : enveloppe de la graine.

NB : le noisetier est également appelé coudrier (de *corus* en grec = casque) à cause de la cupule qui coiffe le fruit.

🌿- Le geste vert

Le nettoyage de printemps :

Dépolluez l'air de votre maison : avant de tout laver, la première chose à faire est de bien aérer la maison alors ouvrez grand les fenêtres (n'oubliez pas d'éteindre les radiateurs avant !)

Pour nettoyer, bannissez les produits d'entretien pleins de substances chimiques et polluantes; quelques produits naturels feront l'affaire. Citons quelques produits qui ont fait leur preuve :

Le vinaigre blanc : permet de dégraisser, de nettoyer le verre (vitres), déodorise et enlève les dépôts de calcaire et les taches. Quelques gouttes dans la machine à laver permettent d'adoucir les vêtements.

Le savon noir : 100% naturel (eau, potasse et huile végétale), c'est un très bon dégraissant et un excellent détachant. C'est également un bon remède pour faire briller, nourrir et protéger les sols.

Le bicarbonate de soude : nettoyant 100% biodégradable et économique, élimine les taches, nettoie, désinfecte, désodorise et fait briller toutes les surfaces.

Le sel fin : ravive les couleurs des tapis et nettoie (saupoudrez et brossez puis laissez agir 15 mn avant d'aspirer)

Le citron : détartre les robinets, redonne une seconde vie aux éponges.

Autres idées « économique-écologiques » de printemps :

Optez pour des déplacements en vélo ou à pied pour les courtes distances. Cela permet de se maintenir en forme tout en économisant de l'argent.

Étendez votre linge dehors au lieu d'utiliser le sèche-linge, il aura en plus une bonne odeur de frais.

🌿- Le Rucher du Val

Au printemps

Le début du printemps marque la reprise d'activité pour la ruche qui développe alors sa population.

La reine commence à pondre à un rythme qui augmente progressivement jusqu'à 2000 œufs par jour.

Avec le retour du soleil, les butineuses recherchent le pollen, l'eau et le nectar pour nourrir le couvain, et donc toutes les jeunes abeilles qui feront la récolte à venir.

De son côté, l'apiculteur doit contrôler l'état sanitaire de la colonie. Il vérifie la ponte de la reine et les réserves de miel pour que la colonie n'en manque pas. Si tel est le cas, il faut nourrir la colonie.

Quand la ruche se développe bien, il peut songer à la pose des hausses qui permettront à la ruche de s'agrandir et de préparer la future récolte.



🌿- Les rendez-vous à ne pas manquer

Sur la Base

5 juin : concours de pêche « jeunes » - Carpe caudrésienne
5 et 6 juin : manifestation équestre organisée par l'association Les Jonquilles de Montigny
13 juin : manifestation « jeux anciens » organisée par le Fifty One messieurs.

A la salle polyvalente de la Base

11, 12 et 13 mai : exposition « Saules, sols, soul » - Monsieur Jacques Grassart - Photo passion Caudry

🌿- Au fil de l'eau (par B. DELACOURT)

LA PERCHE

Famille : Percidés (9 genres - 146 espèces)

Cousins : sandre - grémille

Nom scientifique : *Perca fluviatilis*

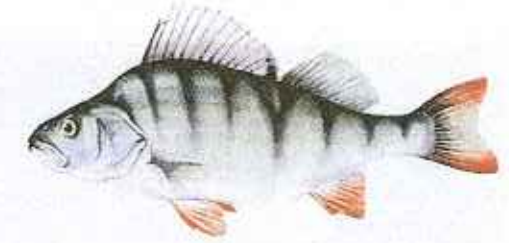
Identification : la perche est implantée sur le territoire de façon importante. Son corps trapu a des teintes gris-vert, des nageoires d'un orange vif et des zébrures foncées. Des écailles rugueuses et des nageoires dorsales saillantes caractérisent ce poisson très prisé des pêcheurs et des gastronomes.

Lieux de vie : elle aime autant les rivières que les lacs et étangs.

Comportement : elle évolue en « bancs » de taille variée à l'exception des « seniors » qui eux sont solitaires. Elle occupe des zones encombrées pour chasser mais également pour se protéger des prédateurs. Adulte, elle acquiert un comportement carnassier marqué.

Reproduction : pontes au printemps de filaments d'œufs sur les végétaux. Si des records existent (22 ans et autres 8kg), sa durée de vie se situe entre 6 et 9 ans pour des tailles de 20 à 30 cm et un poids de 1 à 3 kg.

Le nanisme (nombreux spécimens de petite taille) observé dans certains plans d'eau est lié à une carence alimentaire (concurrence) et surtout au manque de prédateurs de la perche (brochets, silures).



🌿- Brèves de Base

Un nouveau pensionnaire est venu grossir les rangs des volatiles de la Base de Loisirs. Il s'agit d'un dindon noir que nous vous proposons de découvrir ci-contre. Souhaitons qu'il se plaise dans son nouvel environnement. Nous ne manquerons pas d'établir son portrait dans un prochain numéro de la gazette.



Pour la troisième année consécutive, madame cygne s'est installée sur le nid, construit par le couple (cette année à l'entrée de la Base comme il y a deux ans) afin de couvrir ses œufs. Souhaitons juste que ce merveilleux spectacle de la Nature puisse être mené à terme, contrairement à l'année dernière, et qu'aucun être indélicat ne vienne dérober les précieux bijoux.

Baptêmes en poneys : d'avril à septembre, les mercredis et dimanches de 15h à 18h (selon les conditions météorologiques), l'association Attel'Pony vous propose des tours de poneys sur la Base (2 euros le tour).



4 - Ce qui s'est passé à la Base de Loisirs



20 et 21 février 2010 : participation de la Base de loisirs au Salon de L'Évasion organisé par monsieur DELVA à la salle des fêtes du pôle culturel de Caudry.



Dimanche 21 février 2010 : spectacle de marionnettes à fils « Pierre et le Loup » par la compagnie L'histron de Lille à la salle polyvalente. Trois cents spectateurs ont assisté aux deux séances proposées.



Dimanche 4 avril : chasse aux œufs. À l'occasion du dimanche de Pâques, la Base de Loisirs a organisé une matinée chasse aux œufs agrémentée par la venue de deux mascottes, de petits ateliers et d'un « goûter chocolaté »!



Nous en profitons d'ailleurs pour demander aux familles qui seraient reparties par inadvertance avec les œufs en bois (qui étaient à trouver et à échanger en fin de matinée par des friandises), de bien vouloir les ramener au bureau d'accueil de la Base pour que nous puissions renouveler l'opération l'année prochaine. Merci d'avance.

4 - Informations diverses

Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h00 à 20h00.

Permanences du pigeonier Capsule : le mercredi de 15h30 à 17h30 et les premier et troisième dimanches du mois du 15h30 à 18h00 (sous réserve de bonnes conditions météorologiques).

Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.

Journée de pêche : 7 euros

Location de l'étang moyen : 210 euros avec 30kg de truites déversées

Location du parcours : 70 euros avec 10kg de truites déversées

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY

03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95

<http://perso.vanadoo.fr/val-du-riot>

Vie Historique par Claude Doyer

Le Monument Fiévet



Portrait gravure édité en carte postale après la victoire de Fiévet aux législatives de 1906.

Voici un siècle, le 30 avril 1910, mourait à 43 ans le citoyen Fiévet. Témoignage de la profonde gratitude de ses camarades de lutte, son monument se dresse au centre de l'une de nos places.

L'histoire de ce monument et de ses vicissitudes atteste du fidèle attachement des caudrésiens au plus célèbre d'entre eux.

Le citoyen Fiévet :

L'évocation des événements marquants de sa brève carrière permet de comprendre sa popularité à Caudry et aux environs.

Le Réveil du Nord, quotidien de Gustave Delory, consacre sa Une du mercredi 04 mai 1910 à ses funérailles.

« Toute une région en deuil, représentée par plus de 15 000 personnes, fait à la dépouille d'Eugène Fiévet un cortège impressionnant. Des centaines de couronnes et de délégations, des discours émus, des manifestations touchantes disent en quel affectueux respect était tenu le citoyen exemplaire qui vient de disparaître ».

Ernest Plet, adjoint au Maire, retrace avec émotion la vie militante de son ami.

« Né à Caudry en 1867, le 17 février, le cinquième d'une famille qui devait se composer de sept enfants, Fiévet perdit son père au bout de quelques années. Restée veuve et sans aucune ressource, sa mère fut obligée, pour pouvoir donner du pain à tous, d'envoyer notre ami à l'atelier dès l'âge le plus tendre. Les Caudrésiens de son âge, ou les plus vieux, peuvent se rappeler encore le jeune Fiévet s'en allant par tous les temps, à peine vêtu, à peine chaussé, un morceau de pain souvent tout sec pour son déjeuner, commencer une journée qui était toujours au minimum de douze heures, quinze et seize heures souvent quand il fallait remonter ou terminer le survilage ou le bobinage d'un jeu pressé. Et pour des salaires dérisoires ! Dix sous, quinze sous, vingt sous étaient alors le prix des journées payées à la plupart de ces malheureux petits exploités [...]. De l'école, on n'en parlait pas encore dans les pauvres familles et ce que notre ami apprit, il l'apprit en dehors de ses heures de travail en allant, quand il le pouvait, aux cours qu'on appelait alors « l'école d'onze heures ».

(Les enfants quittaient alors l'atelier pour deux heures de classe pendant lesquelles les plus motivés s'essayaient à ne pas tomber de sommeil).

⇒ 1890, dès sa fondation par Edouard Brassart, il adhère au premier syndicat de l'histoire caudrésienne.

⇒ 1891, au lendemain de l'échec de la « Grève des Bobinots », par une manière de coup de force, il évince les membres du bureau du Syndicat des Tullistes. A 25 ans, Fiévet en occupe la présidence, Ernest Plet, le secrétaire, Louis Sandras, la trésorerie.

⇒ 1892, avec six autres ouvriers, il entre au conseil municipal. Auguste Marliot devient premier adjoint. Renvoyés de l'atelier pour ce seul motif de leur élection, Eugène Fiévet tient un magasin de chaussures rue Vancanson, Louis Sandras reprend un cabaret, Ernest Plet vend des casquettes et Auguste Marliot du vin.

⇒ 1894, tous démissionnent. Les registres des délibérations ne nous renseignent pas sur les motifs de cette décision. Un jugement d'août 94 nous révèle la violence des rapports entre les partis politiques. Un ancien instituteur, Armand Gosselin, secrétaire de la mairie de Caudry, est poursuivi devant les assises de Douai pour provocation au meurtre et incitation à la désobéissance par la publication de l'Internationale. (Sur une musique du Lillois Pierre Degeyter, le chant révolutionnaire d'Eugène Pottier est interprété pour la première fois dans un cabaret du Quartier-Saint-Sauveur à Lille en 1888). On reproche surtout à l'inculpé ce couplet :

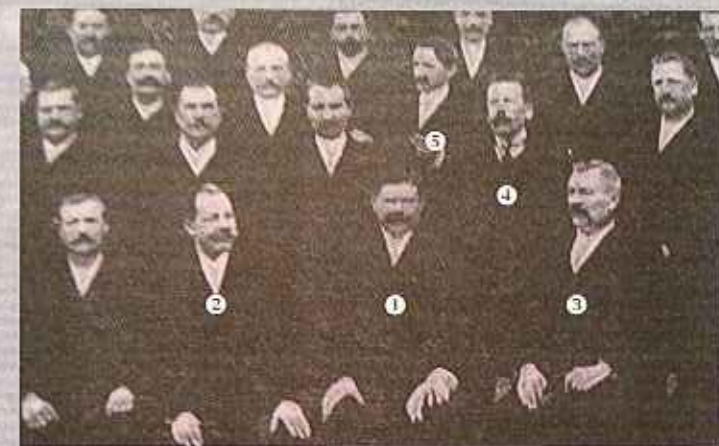
« Les rois nous saoulaient de fumée // Paix entre nous, Guerre aux tyrans ! // Appliquons la grève aux armées // Crosse en l'air et rompons les rangs ! // S'ils s'obstinent ces cannibales, // A faire de nous des héros, // Ils sauront bientôt que nos balles // Sont pour nos généraux ».

Armand Gosselin est condamné à un an de prison qu'il purge à la maison d'arrêt de Valenciennes.

⇒ 1896, le scrutin municipal reconduit Louis Leduc-Brouet au majorat ; Fiévet n'appartient plus au conseil.

⇒ 1898, par son ferme contrôle de la discipline syndicale et grâce au large soutien financier des ouvriers calaisiens conduits par Emile Salembier, la fermeture des ateliers ou « Grève des Patrons » évolue en grève générale des tullistes. Après cent jours de silence des métiers, au terme de nombreuses entrevues sans concession et plusieurs tentatives de médiation, le travail reprend aux conditions du syndicat.

Aucune manifestation de rue, mais une véritable prise à témoin de la population par une « guerre des affiches » caractérise le conflit. La conviction d'une juste cause mais aussi la crainte des représailles maintiennent la cohésion ouvrière. L'arrivée des gendarmes aux portes des ateliers ne provoque aucune violence. En France, dans ces années-là et jusqu'à la Guerre 14, il n'était pas rare qu'on relevât des morts parmi les manifestants. On saura gré à Fiévet de cette discipline. Cette victoire constitue le moment crucial de l'organisation ouvrière et le départ de sa carrière politique.



Fiévet et son Conseil :

1 - Fiévet 2 - Sandras 3 - Plet
4 - Emile Dizez 5 - Auguste Beauvillein

⇒ 1900, avec toute sa liste, il entre au conseil municipal et devient maire, Sandras premier adjoint, Plet deuxième adjoint. En 1904 et 1908 ils seront triomphalement réélus.

⇒ 1902, entraînant avec lui tous les adhérents du comité local, il quitte le Parti Ouvrier Français de Jules Guesde qui lui reproche sa participation, sans autorisation, à une réunion publique de soutien à son ami Henri Ghesquière entre les deux tours des législatives.

Fac-similé de la signature
d'Eugène Fiévet

Jean Jaurès lors de l'inauguration
du Monument Fiévet

⇒ 1904, Jaurès fonde l'Humanité, Fiévet remporte les cantonales.

⇒ 1906, un an après l'«unification des forces socialistes», il entre au parlement sous l'étiquette de la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière) en devançant de justesse Seydoux au scrutin de ballottage. Il siège au côté de personnalités familières aux Caudrésiens : Delory, Ghesquière, Guesde, Jaurès, Sembat et Vaillant.

⇒ 1910, bien que gravement malade, il est à nouveau candidat mais ne prend part en aucune façon à la campagne électorale. Il parvient cependant à rédiger sa profession de foi et quelques appels aux électeurs. Le 24 avril, il est battu au premier tour de 600 voix par son concurrent de 1906.

Six jours plus tard, le samedi 30 avril, Fiévet meurt à son domicile du 18 de la rue de Saint-Quentin. (Actuellement, local de l'Observateur)

Le nombre des suffrages obtenus à Caudry donne la mesure de sa popularité : 2 390 voix contre 880 à son adversaire. Un mois après sa mort, son frère Jean-Baptiste entre au conseil municipal avec 2 460 voix sur 2 632 votants...



Le monument lors
de son inauguration
le 25 juin 1911.

L'histoire du Monument Fiévet :

Au coin de la rue d'Alsace, le presbytère est à l'abandon depuis la construction, rue Centrale, de la nouvelle église. En 1901, la commune acquiert les bâtiments situés de chaque côté du débouché de la rue de Saint-Quentin. En 1906, on rase les maisons, le magasin « Au Louvre Caudrésien » et la boulangerie qui enchaînaient l'église primitive et l'ancien cimetière. En juillet, on démolit le presbytère, dégagant la perspective de notre place qui atteint son emprise actuelle.

Le 12 décembre 1910 « Le conseil municipal décide la création d'un square sur la place du presbytère avec arbres et grilles autour ; allées, massifs de fleurs, bancs et un jet d'eau. Le conseil accepte le devis présenté et vote la somme de 3 000 francs ».

Ernest Plet, qui préside la séance donne lecture d'une lettre émanant de la fédération des syndicats ouvriers de Caudry « annonçant son intention d'élever un monument modeste, buste avec socle en pierre de Soignies, à celui qui fut leur conseiller, leur ami et le créateur de l'organisation et de la discipline ouvrière : à Eugène Fiévet, ancien maire de Caudry, ancien député, décédé le 30 avril dernier. Ce monument serait à ériger dans le square même, à créer par la ville sur la place du presbytère ». Ernest Plet propose au conseil, qui l'approuve, « que la place soit dénommée Square Eugène Fiévet ».

Au lendemain de la disparition de Fiévet, les syndicats organisèrent une souscription publique à laquelle ils furent, avec les sociétés, les premiers donateurs. Les particuliers purent acheter, à cette occasion, une carte postale représentant la maquette en plâtre du futur monument.

Aucun document ne nous éclaire sur le choix du sculpteur Marius Roussel (Sète 1874-...). Les responsables caudrésiens connaissent sa dernière oeuvre : la statue de Jacquard, commandée de la ville de Calais, inaugurée en 1910. Et nous savons les liens étroits entre les deux cités dentellières.

Au ciseau de Marius Roussel, élève de Falguière, médaille d'or, en 1922, au salon de la Société des Artistes Français, nous devons le monument aux morts et la décoration du théâtre de Sète ainsi que le mémorial de la Butte de Vauquois.

Le 25 juin 1911, l'inauguration se déroule dans la plus grande solennité. L'harmonie, les sociétés, les syndicats, les officiels et la foule défilent de la mairie au monument par la rue Centrale et la rue Gambetta. Jean Jaurès participe au cortège. Le fonds de notre association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui possède une photographie du tribun socialiste prise rue Gambetta.



Octobre 1918, dépourvu de
ses bronzes par l'occupant.

Pendant la Grande Guerre, le Boche pille les intérieurs des métiers et les plus humbles ustensiles ménagers. Il ne respecte pas plus les oeuvres d'art qu'il ne respecte les cloches des églises. En février 1918, il jette bas le socle du monument, descelle le buste, les bas-reliefs, arrache les chaînes et leurs attaches. L'échec de ses attaques de printemps ruine l'espoir d'une victoire. Les contre-offensives alliées submergent sa résistance. L'armistice ne lui laisse pas le temps de fondre ses dernières rapines. On retrouve, presque intacts, à Halberstadt, Martin et Martine, les Jacquemarts de Cambrai et la « Gloria Victis » d'Ernest-Eugène Hillel. Retrouve-t-on dans le même entrepôt les bronzes du monument Fiévet ?

Caudry pleure ses morts, aucune famille n'est épargnée ; Ernest Plet, maire pendant la guerre, rentre des camps de représailles et, comme une affirmation de la délivrance, réinstalle le monument.



1921, inauguration de la Place Fiévet.



Fiévet par Alfred Bottiau
(1947)

A la libération, le conseil municipal, « par manque de moyen, s'adresse aux Beaux-Arts de Valenciennes pour la réalisation, en pierre, de la copie du buste détruit ». Il entre en contact avec Alfred Bottiau (Valenciennes 1889-1951), deuxième Grand Prix de Rome, professeur de sculpture et artiste renommé pour ses réalisations en France et aux Etats-Unis. On lui doit notamment les bas-reliefs du mémorial de Mondement, ceux de la Chapelle du mémorial américain de Bois-Belleau, les statues géantes de la côte 204 à Château-Thierry et du Pont de Fismes ; de Bottiau également, le monument aux morts de Solesmes et la statue de Batiste au jardin public de Cambrai, sa dernière oeuvre en 1951.

Le 18 mai 1947, pour la quatrième fois, les Caudrésiens s'assemblent autour de la statue telle que nous la connaissons maintenant.

Le premier mai, les gerbes fidèlement déposées témoignent de la vigueur de l'impulsion donnée au mouvement syndical que le siècle écoulé n'a pas encore effacée.

Le Monument :

En 1947, pour la copie du buste, Alfred Bottiau s'inspire d'un portrait-gravure édité en carte postale. Fiévet porte l'écharpe et l'insigne de député (par un curieux concours de circonstances, notre association possède cet insigne).

Du visage carré aux traits harmonieux, front haut, menton volontaire, nez bien dessiné souligné d'une moustache en brosse, transparait une volonté ferme, une amicale générosité et un calme inébranlable.

Les bas-reliefs de Marius Roussel rappellent en quatre tableaux les valeurs fondamentales de l'engagement public du député-maire de Caudry, la paix, l'éducation, le travail et la solidarité.

Les bas-reliefs par Marius Roussel (1911)



la paix



l'éducation



le travail



la solidarité

En 1921, pour ériger le monument aux morts, la municipalité demande le consentement de la famille à déplacer la statue. Elle décide de l'installer Place Thiers qui prendra désormais le nom de Place Fiévet.

En 1942, le buste est la victime désignée de la récupération des métaux non-ferreux (à Calais, la statue de Jacquard connaît le même sort). Curieusement, les bas-reliefs sont épargnés. Doivent-ils cette « faveur » au message qu'ils adressent ?

Les inscriptions gravées sur la pierre résument l'histoire du monument.

- « Au citoyen Eugène Fiévet//Député du Nord//Conseiller Général//Maire de Caudry//1867-1910//La classe ouvrière reconnaissante ».

« La Paix par l'Education, le Travail et la Solidarité ».

- « Monument inauguré le 25 Juin 1911//Érigé par souscription publique//Sous l'initiative de la Fédération//Des syndicats ouvriers//de Caudry ».

- « Buste mis à la fonte//Sous Vichy//Restauré par souscription publique//et//Inauguré le 18 mai 1947 ».

- 1911. Marius Roussel sculpteur//1947. Alfred Bottiau sculpteur ».

Sur la maquette du monument, on pouvait lire : « Au citoyen Fiévet, la classe ouvrière organisée ». Sur l'organisation de la classe ouvrière et l'organisation de ses rapports avec les patrons par les commissions paritaires, Ernest Plet revient à plusieurs reprises dans son éloge funèbre. Cette inscription fut remplacée par « la classe ouvrière reconnaissante ». Sur la tombe de Louis Sandras qui succède brièvement à Fiévet, on peut lire : « Louis Sandras, l'Organisateur ».

Une chaîne matérialisait naguère les limites du monument. Seules les personnalités pénétraient dans cet espace sacralisé. Quand on réédifia le monument sur la place Thiers, on renforça la séparation d'avec le profane par une grille que l'on démonta lors de l'aménagement du terre-plein. En 1942, les chaînes connaissaient le même sort que le buste.

Les attaches en bronze, scellées sur les bornes, par deux fois rescapées de la fonte, constituent des oeuvres d'art auxquelles notre regard ne prête pas l'attention qu'elles méritent. Un poing brandit un serpent dont la gueule semble vouloir engouler la queue : ingénieuse création artistique ennoblissant une fixation en crochet ou plutôt représentation symbolique d'une conception philosophique. Le serpent se dévore lui-même. Comme le cycle de la vie et de la mort, il s'autoféconde et s'autodétruit. Par son mouvement circulaire, il échappe au temps et à la durée. Celui dont le poing saura dominer ce serpent, gardien du temple de la connaissance, pourra franchir le seuil de ce lieu sacré. Ainsi en sera-t-il de celui qui donnera la Paix par l'Education, le Travail et la Solidarité. Cette conception s'inscrit dans le courant de la Libre Pensée, à son apogée au début du XXème siècle. Eugène Fiévet agit avec une « pensée libre » quand, en 1909, il donne au Passage Molty le nom de Ferrer, adepte proclamé de la Libre Pensée, exécuté pour sa responsabilité morale dans les émeutes de Barcelone et réhabilité quelques années plus tard. Aux funérailles de Fiévet, c'est au nom de la société de Libre Pensée « Justice et Vérité » qu'Auguste Beauvillain rendait hommage au défunt.

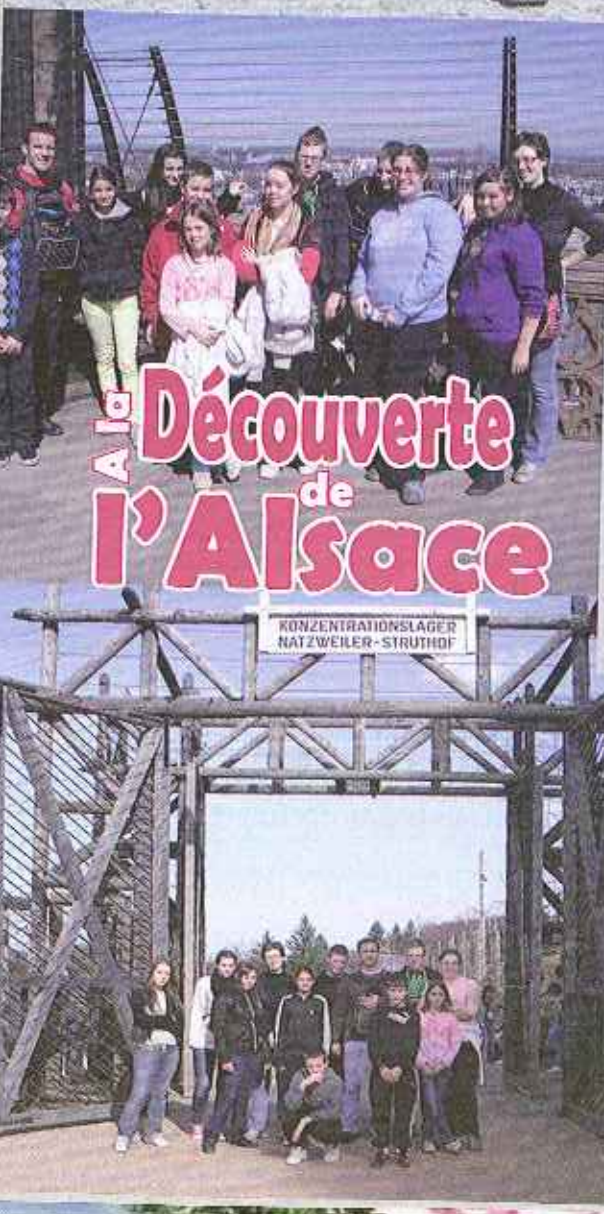
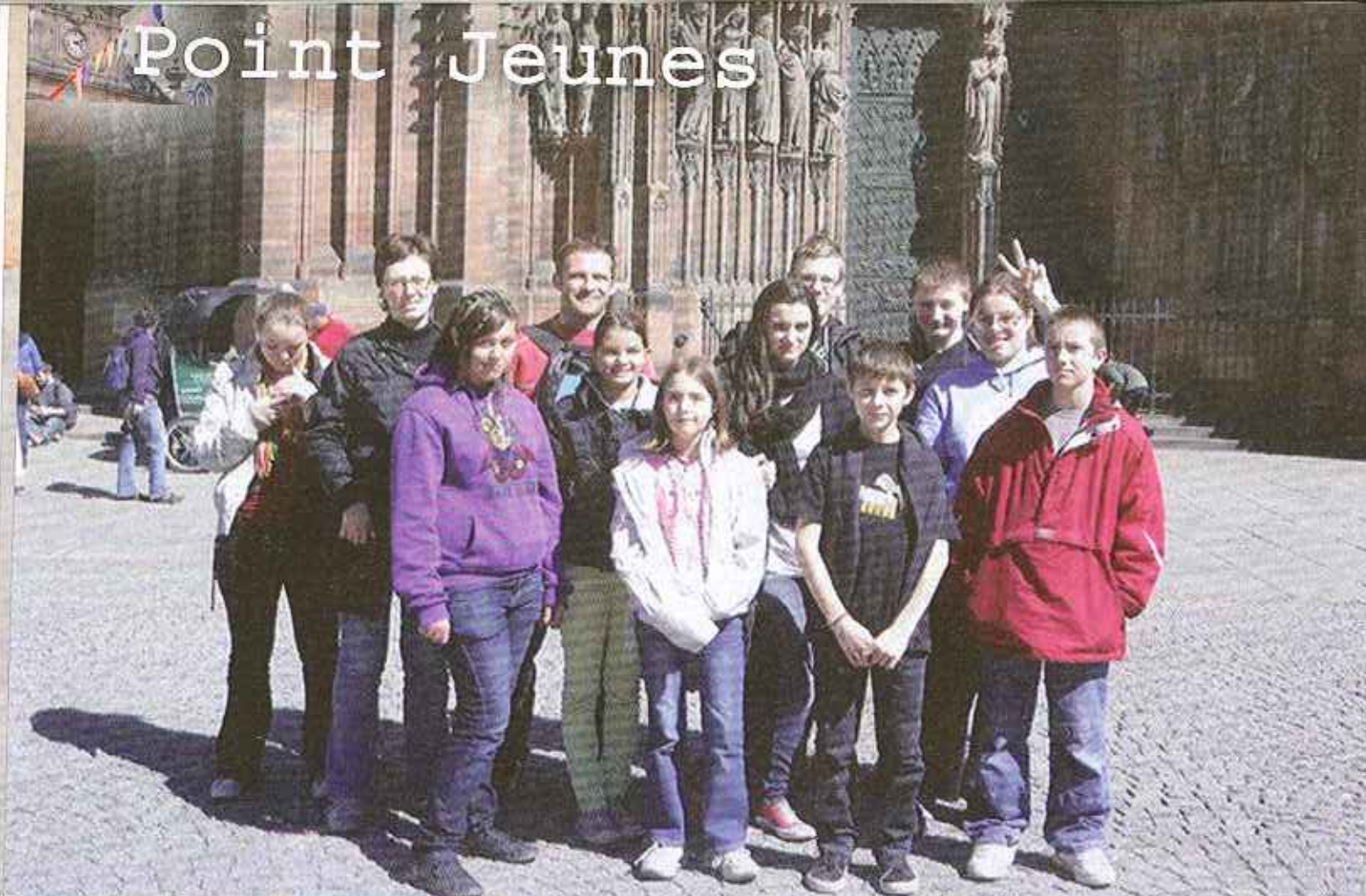


Poing brandissant le serpent gardien
du temple de la connaissance
par Marius Roussel

L'objet de cette rubrique ne consiste pas tant à relever les traces du passé qu'à en souligner la permanence dans notre espace public. De l'oeuvre de Fiévet, ses contemporains tirent pour essentielle l'organisation de la classe ouvrière et de ses rapports avec les patrons. Pendant son mandat, remarquable fut la prospérité de la Cité de la Dentelle et Indéniable dut être la part des initiatives de son premier magistrat dans cette réussite. Cette prospérité engendra l'expansion d'une ville « où il faisait bon vivre ». Nous en retrouvons la marque dans le nombre de rues nouvelles ouvertes aux quatre coins du territoire. Les noms de ces rues étaient choisis par Fiévet lui-même dans le dessin d'enseigner, par le culte des apôtres de sa cause, une certaine histoire du progrès social. Ses choix se portèrent sur les inspirateurs de la Révolution, les promoteurs de la Libre Pensée et les héros de la Commune de 1871. « Nolens Volens » ces noms appartiennent à notre patrimoine.

Caudry, le 16 Mars 2010.
Claude DOYER.

avec la collaboration des membres
de l'association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui :
Gérard DELMOTTE, Julien BONNEAU et André BROCHARD.



Les vacances de Pâques ont bien démarré pour les jeunes du Quartier Blanc dans le cadre du LALP (Label d'Accueil de Loisirs de Proximité). En effet, encadrés par leurs animateurs Thierry DOREMUS et Charlotte BASQUIN, 10 jeunes du Centre Social Blanc/Ronsard/Négrier sont partis à la découverte de l'Alsace. Au programme, visite de Strasbourg : la Cathédrale, le Vieux Strasbourg, l'architecture, les paysages régionaux et également deux activités ludiques : Laser-Game et Bowling.

L'histoire était aussi au programme avec la visite du Camp de Concentration de Natzweiler Struthof. Cette activité a eu lieu sur 3 jours, avec un hébergement en auberge de jeunesse.

Elle a pu avoir lieu grâce à des autofinancements réalisés par les jeunes et une participation du Centre Social.



Aires de jeux Pour les familles et leurs Enfants



Dessins : Enfants de l'accueil de loisirs Avenir Jeunes
Photos et texte : M.MUTEZ Services Techniques

Depuis 2008, la ville entreprend la réfection et le ré-aménagement des aires de jeux. Voici un petit aperçu de ce qui a été réalisé pour vos enfants :

- Aire de jeux du quartier **Ronsard** : Enfants de 2 à 14 ans.



- Aire de jeux du quartier **Négrier**, coin des mamans : Enfants de 2 à 8 ans.



- **Square du funérarium** en centre ville : Enfants de 2 à 8 ans.



- Réfection des cordages et du sol de la grande structure **rue de Fourmies** : A partir de 7 ans.

... ET A SUIVRE : Aire de jeu quartier Maupassant, Parc Bois Thierry, Aire de jeux de Fourmies...

Pour EUX, merci de respecter et faire respecter ces lieux.

Un correspondant local de la HALDE à Cambrai



FERMÉ
POUR VOUS



**JE SUIS VICTIME
DE DISCRIMINATION ?**

**LA HALDE
PEUT M'AIDER**

Jean-Pierre LEDUC, correspondant local de la HALDE dans le département du Nord, a pris ses fonctions à Cambrai le 8 avril dernier. Il assure une permanence les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 9h à 12h à la :

Sous préfecture
Annexe Mortier
1, rue St Lazare

59407 CAMBRAI Cedex

Les personnes seront accueillies sur Rendez-vous à prendre au 03.27.72.59.59

Jean-Pierre LEDUC a pour mission d'accueillir les personnes souhaitant déposer une réclamation à la HALDE. Il peut les informer de leurs droits, les aider à constituer leur dossier de réclamation, contribuer à la résolution de leurs difficultés ou encore les réorienter...

La constitution d'un réseau de correspondants locaux par la HALDE doit favoriser un accompagnement de proximité des personnes qui s'estiment victimes de discrimination et une diffusion plus efficace des actions de promotion de l'égalité sur le terrain. Jean-Pierre LEDUC est le 6^{ème} correspondant local de la HALDE dans le département du Nord, où il existe déjà des permanences à Lille, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Dunkerque, Valenciennes et Maubeuge.

Jean-Pierre LEDUC a réalisé toute sa carrière professionnelle dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'insertion et du développement socio-économique. Il a, notamment, exercé durant 7 ans la mission de Coordonnateur Emploi Formation auprès du Sous-Préfet de Cambrai et du Directeur Départemental du Travail de Valenciennes. En retraite depuis quelques années, il continue à être actif au sein de structures économiques et d'associations avec la conviction que l'humain est prioritaire.

Correspondant local : jean-pierre.leduc@halde.fr

HALDE

Haute Autorité
de Lutte contre
les Discriminations
et pour l'Égalité

08 1000 5000
www.halde.fr



Centre français de protection de l'enfance
Un enfant, un parrain, un avenir
Parrainer un enfant, une aventure à partager



Le parrainage de proximité, Pourquoi pas vous ?

Le parrainage d'un enfant près de chez vous est un projet solidaire fort et émouvant. Il consiste à proposer à une famille connaissant des difficultés (passagères ou non), un soutien affectif et éducatif pour son enfant, qu'il soit en établissement ou qu'il vive au sein de sa famille.

Le Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) est une Association Humanitaire reconnue d'utilité publique. Ses services de parrainage de proximité sont spécialisés dans la mise en oeuvre et l'accompagnement de ces parrainages. Ils ont 3 missions principales :

Le CFPE sélectionne les candidats Parrains bénévoles. Ce sont des adultes responsables, célibataires ou en couple, avec ou sans enfants.

Le CFPE évalue la situation des enfants qui lui sont le plus souvent présentés par des travailleurs sociaux. Cette évaluation permet la recherche de la meilleure adéquation possible entre des parrains potentiels et un enfant à l'histoire familiale parfois malmenée par la vie.

Le CFPE met en oeuvre le parrainage et accompagne celui-ci sur sa durée...

Le parrainage s'exerce dans le respect de l'autorité parentale et se présente comme un soutien à la parentalité. Il permet à des enfants de vivre la richesse de nouvelles rencontres, d'être confrontés à la différence, notamment en vivant des temps de week-end et/ou de vacances ailleurs que dans leur lieu de vie ordinaire. Chaque temps d'accueil est individualisé et répond aux besoins de l'enfant en s'appuyant sur les possibilités des parrains, en accord avec la famille.

Plus que jamais, en cette période difficile, le parrainage est une démarche solidaire au profit des adultes de demain. Le parrainage est un don d'avenir.

Vous souhaitez agir pour aider un enfant à grandir, vous avez du temps à lui consacrer en l'accueillant chez vous... contactez nos services. Les éducateurs du CFPE vous aideront à élaborer votre projet et répondront à toutes vos questions.

Contacts Secteur Lille :

CFPE - 6 rue Jean Roisin - 59800 LILLE - Tél. : 03.20.74.89.37

Secteurs Douaisis, Valenciennois,
Cambrésis, Sambre-Avesnois :

CFPE - 32/D Immeuble Flandre, rue de Normandie
59600 MAUBEUGE - Tél. : 03.27.63.23.58

Secteurs Flandres maritimes, Flandres intérieures :

CFPE - 34 rue de l'Occident
59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.43.68.62

Pour plus d'infos : nord.pf@cfpe.asso.fr
www.cfpe.asso.fr

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

depuis 1924

Depuis 1924, la régie municipale des pompes funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...).

Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

67, rue A. Brlaud - 59540 CAUDRY

Tél. : 03.27.85.03.32 - email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr



tous au numérique!

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En France, ce passage se fait progressivement, région par région. Il a démarré en 2009 et se terminera le 30 novembre 2011. **Pour la Région Nord-Pas-de-Calais, il s'effectuera le 7 décembre prochain.**

La télévision numérique existe déjà sur le territoire français depuis plusieurs années. Elle est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore via la TNT lancée en 2005. Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique, permet d'accroître et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.

La TNT, ce sont au minimum 18 chaînes gratuites, dont les grandes chaînes historiques. Dans certaines régions, vous pouvez aussi recevoir des chaînes locales. Progressivement, de plus en plus de téléviseurs mis sur le marché ont été équipés pour recevoir la TNT. Depuis mars 2008, ils le sont tous, systématiquement. Pour tous les autres téléviseurs, un simple adaptateur, vendu quelques dizaines d'euros, vous donnera accès à toutes les chaînes de la TNT. La couverture de la TNT atteint aujourd'hui plus de 88% de la population.



Patrice
CATTENE

Jean-Paul
TABARY

Éric
DRON

Didier
MOIGNON

Jérôme
LEPRÉTRE

M. MOIGNON, Directeur et son équipe :
M. CATTENE, M. DRON, M. LEPRÉTRE et M. TABARY,
sont à votre écoute et à votre service.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00
Permanence d'astreinte 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Les objectifs de couverture de la population métropolitaine sont les suivants : 92% fin 2009, 93% fin 2010 et 95% fin 2011.

Pour les personnes résidant dans des zones non encore couvertes, ou qui ne pourront pas l'être, il est possible de recevoir les chaînes de la TNT, par satellite et toujours gratuitement grâce aux 2 bouquets gratuits existants :

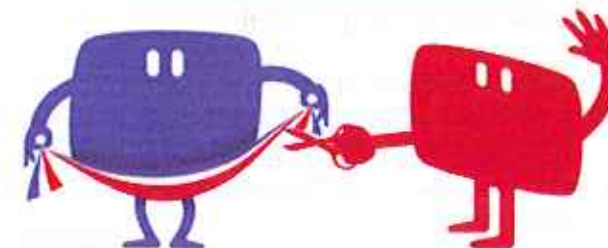
-FRANSAT (satellite Atlantic Bird 3 AB3)
-TNTSAT (satellite Astra).

Pour plus d'informations :

le site internet de FRANSAT : www.fransat.fr
(télévision numérique sans abonnement par satellite)
le site internet de TNTSAT : www.tntsat.tv
(télévision numérique sans abonnement par satellite).

**Votre ville passe à la télé
tout numérique !**

Passer de 6 jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites !



Pour tout savoir :
0970 818 818

ou :
www.tousaunumerique.fr

Service d'aide aux victimes Service Justice

Le service d'aide aux victimes fait parti de l'association AJAR, il comprend 2 antennes, une à Valenciennes et une à Cambrai.

Le service d'aide aux victimes de Cambrai est situé au sein du Palais de Justice.

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire de manière à encourager une approche globale de l'aide aux victimes (juriste, psychologue et travailleur social). Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Des permanences sont effectuées de manière mensuelle à la **Mairie de Caudry, le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h** et au Centre administratif de **Le Cateau le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 16h.**

De même, nous disposons d'un bureau au sein du commissariat de Cambrai afin d'y recevoir les victimes juste après leur dépôt de plainte.

Les missions du service se déclinent à travers 3 axes.

◆ L'aide aux victimes généraliste

Le service d'aide aux victimes a pour vocation de se tenir à disposition de toute personne victime ou se disant victime d'infractions pénales afin d'apporter une aide selon trois volets : l'information juridique, le soutien psychologique et l'orientation dans le réseau social.

De même, le service effectue :

- Des réunions d'accueil pour les victimes avant chaque audience correctionnelle.

- Des prises en charge en urgence et des accompagnements aux audiences dans le cadre des comparutions immédiates.

- Des déplacements et un accompagnement dans l'urgence dans les situations d'accidents mortels de la circulation, du travail, des drames domestiques et les suicides de mineurs.

- Des modalités de prises en charge spécifiques aux violences conjugales.

- Une convention avec le barreau afin de faciliter l'accès à un avocat et la mise en place d'une permanence d'avocat spécifique aux victimes.

◆ L'administration ad hoc

Accompagnement des mineurs dans la procédure dans les situations où un conflit parents-enfants est manifeste ou lorsque les parents ne sont pas à même de valoriser les droits de l'enfant face à une procédure.

◆ L'indemnisation des victimes

Le service d'aide aux victimes intervient dans le cadre du BEX (bureau de l'exécution) afin de faciliter l'indemnisation de la victime par l'auteur condamné à lui verser des dommages et intérêts.

SAV

JUSTICE

BARREAU DE CAMBRAI

CAUDRY 34

Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, la Ville de Caudry a décidé de participer au Concours des Villes, Villages et Maisons Fleuries organisé par le Conseil Général et le Comité Départemental de Tourisme.

Dans ce cadre tous les Caudrésiens souhaitant participer à ce concours sont invités à se faire connaître en Mairie au **Services Techniques - Annexe 1 - avant le 11 juin 2010, dernier délai.** Tél. : 03.27.75.70.10. (Le Jury passera courant de la semaine 25).

Nous vous encourageons à vous associer à cette opération dont le but essentiel est de rendre notre ville plus accueillante en améliorant notre cadre de vie quotidien, mais aussi en offrant aux visiteurs de notre cité un environnement de qualité fait de couleurs et de gaieté. Nous comptons sur votre participation active de fleurissement.



Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES de CAUDRY

**fête ses 10 ans !!!
Joyeux anniversaire !!!**

Agendas des prochaines rencontres :

- Donner le goût du livre aux tout-petits avec l'association «Dire Lire»**
vendredi 4 juin
- Conte pour les tout-petits**
jeudi 10 juin
- Atelier musique Chansem**
jeudi 17 juin

Tél : 03 27 76 34 11



REJOIGNEZ L'EQUIPE DE FRANCE CONTRE LE CANCER

PETITS OU GRANDS, SEUL OU A PLUSIEURS, NOUS AVONS TOUS UN DEFI A RELEVER.

LA LIQUE

Vie des quartiers

Nouveau Comité au quartier Négrier

le 20 février dernier, suite à une réunion en mairie le nouveau comité du Quartier Négrier a été élu et se compose comme suit :

Annie BIGAND, Présidente

Grégory BRIATTE et Yannick PUIZ, Vice-présidents

Laetitia DELMAIRE et Fabrice VICTOIRE, Secrétaires

Denise MAIRESSE, Trésorière

et Francis DURIEUX,

Trésorier Adjoint.

Leur première manifestation, un vide-grenier, a été organisée le 8 mai dernier et a remporté un franc succès.

Pour tout renseignement :

Annie BIGAND

Tél. : 03.27.85.55.72

ou 06.42.57.29.05



Le Nouveau Comité des Fêtes du Quartier du ROSAIRE organise sa fête annuelle les

2, 3 et 4 octobre 2010

Points forts : **Le samedi 2 octobre 2010**

une brocante de 8h à 17h

avec démonstration des sapeurs-pompiers, pêche à la truite, et de nombreuses animations durant la journée.

Renseignements : **Point Bar : 03.27.75.08.63**

Café de la Piscine : 03.27.85.34.91

et/ou : **06.30.10.51.32.**



A partir de 20 heures

Un repas dansant

avec un spectacle de cabaret

au profit des anciens du quartier

Il sera animé par l'orchestre Dess'Trompet'

Le dimanche 3 octobre 2010

à partir de 11 H 30 :



le défilé dans les rues du quartier

en présence de l'harmonie municipale de Caudry et des jeunes sapeurs-pompiers de Caudry suivi de la réception des officiels et des personnes du quartier

à partir de 17 heures

Un LOTO familial et un BINGO

dotés de nombreux lots de valeur

Le lundi 4 octobre 2010

à partir de 15h

matinée dansante pour les seniors

L'Attestation de Sécurité Routière

Bien conduire et se conduire sur la route, partager l'espace public dans le respect des règles et des autres, exige du temps et doit commencer avant le permis de conduire.

Qu'est-ce que le A.S.R.

- L'A.S.R. a été instituée par le décret du 30 avril 2002 (JO du 2 mai 2002), articles R.221-1, R.221-5 du code de la route. Un arrêté du 17 décembre 2003 en précise les conditions d'organisation. Ce nouveau dispositif est entré en application le 1^{er} janvier 2004,
- Elle donne l'équivalence aux attestations scolaires de sécurité routière de premier et deuxième niveaux (ASSR1 et ASSR2) passées au collège,
- Elle valide les compétences théoriques générales communes à tout usager de la route et indispensables pour accéder à la conduite d'un véhicule à moteur.

Qui est concerné par A.S.R. ?

Sont concernées par l'A.S.R. les personnes répondant aux trois critères suivants :

- Les personnes âgées de 16 ans et nées à compter du 1^{er} janvier 1988,
- Les personnes non scolarisées : migrants, gens du voyage, jeunes en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle...
- Les personnes non titulaires de l'A.S.S.R. de 1^{er} niveau qui souhaitent s'inscrire à la formation pratique du B.S.R. ou non titulaires de l'A.S.S.R. de 2^{ème} niveau qui souhaitent obtenir le permis de conduire.

A quoi sert l'A.S.R. ?

L'A.S.R. est obligatoire (à défaut des A.S.S.R.) pour :

- s'inscrire à la formation pratique du brevet de sécurité routière (B.S.R.) option cyclomoteur ou option voiturette (quadricycle léger à moteur).
- obtenir le permis de conduire des catégories «A» et «A1» (permis moto) ou «B» (permis voiture, filière traditionnelle ou filière de l'apprentissage anticipé de la conduite appelée souvent conduite accompagnée) et «B1».



Où et quand peut-on passer l'A.S.R. ?

- Les groupements d'établissements de l'éducation nationale (GRETA) sont chargés de l'organisation générale de l'épreuve de l'A.S.R.. Dans chaque département, un GRETA est habilité pour organiser les sessions de l'examen. Le candidat s'inscrit dans le département de son choix,
- Le candidat doit s'inscrire préalablement. Il peut soit se rendre dans le GRETA chargé de l'accueil et de l'information dans le département où il souhaite passer l'épreuve, soit s'inscrire par correspondance à ce même GRETA. Dans les deux cas, sa demande d'inscription doit être accompagnée des pièces suivantes : une photocopie d'un justificatif d'identité et d'état civil, une photographie d'identité récente, deux enveloppes affranchies au tarif en vigueur (lettre jusqu'à 20g) et libellées à son nom et adresse.



Comment obtenir l'A.S.R. ?

- L'épreuve se présente sous forme d'une série de séquences animées en images de synthèse illustrant 20 questions à choix multiples.
 - L'A.S.R. est délivrée aux personnes ayant obtenu au moins 10/20 à cette épreuve.
- Les questions permettent de vérifier que la personne connaît les règles élémentaires de sécurité sur route avant de s'engager dans la formation pratique de conduite d'un cyclomoteur ou d'une voiturette (quadricycle léger à moteur) ou bien dans la formation théorique et pratique à la conduite d'une voiture, d'une moto ou d'un quadricycle lourd à moteur.

En cas d'échec à l'épreuve, le candidat doit adresser une nouvelle demande d'inscription au président du GRETA. Il peut repasser l'épreuve autant de fois que nécessaire.

L'A.S.R. : où se former ?

L'A.S.R. porte sur les thèmes essentiels de sécurité routière : règles générales de circulation applicables aux cyclistes, cyclomotoristes et conducteurs de quadricycles légers à moteur ; règles spécifiques applicables aux cyclistes et cyclomotoristes ; règles de circulation des piétons et des utilisateurs de rollers, patins à roulettes, planches à roulettes ; règles de priorité ; comportements ; signalisation ; vitesse et temps de réaction ; les moyens de protection : système de retenue, casque ; alcool, drogues, médicaments ; visibilité ; la transformation d'un cyclomoteur ; pneumatiques.

Ces thèmes de sécurité routière sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 17 décembre 2003 (JO du 31 décembre 2003).

La préparation peut se faire dans les écoles de conduite et de sécurité routières (auto-écoles), les associations d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle et dans d'autres organismes de formation professionnelle agréés.

STOP Journée de Sécurité Routière

Dimanche 27 Juin 2010
Place des Mantilles



Comme chaque année, l'Association Cyclotouriste Caudry organise une journée de Sécurité Routière.

Au programme :



8h30 à 12h30 :

Junicode

A cette occasion, les plus petits pourront tester leurs connaissances en jouant. Reconstitution d'une petite ville sur parking, avec panneaux, signalisation... bien évidemment en vélo !

Gymkhana

Tester votre équilibre sur un vélo !

Rando cyclotouriste

- un parcours de 15 km ville (encadré par les jeunes sapeurs-pompiers de Caudry)
 - un parcours de 19 km hors ville
- L'objectif de ces deux parcours est de découvrir ou de redécouvrir les joies de la balade en vélos groupés.



12h : Repas chaud pour les partenaires et bénévoles



Stand / Jeu sur les accidents domestiques

Stand / Jeu sur le tri sélectif

Simulateur 2 roues

Brigade motorisée

Stand «Manger Bouger»

Animations par les sapeurs pompiers de Caudry :

Mise en situation d'un accident 2 roues contre une voiture, avoir les bons réflexes, les premiers secours.

en prévision :

BPDJ - Délinquances juvéniles, lutte contre la drogue et l'alcool.



Pour toute information complémentaire :

Jeanne Rose BISIAUX,
présidente du Club

mail : jeannerose1964@aol.com

☎ : 03.27.76.34.03



Sécurité Routière
tous responsables



Séjour de rêve à Châtel



Voilà des mois qu'enseignants et élèves de CM1 en parlaient et préparaient ce séjour, des jours qu'enfants et parents faisaient les valises et c'est déjà fini !

Les enfants partis en classe de neige sont rentrés le 17 janvier 2010 fatigués mais en pleine forme avec de belles couleurs aux joues et des souvenirs plein la tête.

En effet, les élèves de CM1 des quatre écoles publiques de Caudry (Jean Macé, Janssoone, Paul Bert et Condorcet) ont quitté Caudry le 4 janvier 2010 vers 21h à destination de Châtel (Haute Savoie) et le lendemain matin, après un excellent voyage en bus, ils ont découvert un site enchanteur et très enneigé «Les Portes du Soleil».

Répartis dans 2 chalets situés à 200 m l'un de l'autre : le chalet du Soleil Levant et celui du Soleil Couchant, ils ont rapidement pris possession de leurs chambres ainsi que du matériel de ski nécessaire, l'équipement : combinaisons, gants et lunettes étant mis à disposition gratuitement par la Municipalité.

...Et c'est parti pour 12 jours d'activités intenses. Au programme : ski alpin, raquettes, luges, chiens de traîneaux, visites de la région, veillées, animations et bien sûr quelques heures de cours chaque jour puisqu'il s'agit de classes de neige.

Beau temps, enneigement idéal, hébergement typiquement savoyard et nourriture familiale : tout a contribué à la parfaite réussite de ce séjour comme a pu le constater la délégation municipale qui s'est rendue sur place le 2^{ème} week-end de janvier.

Un grand merci aux enseignants et enseignantes qui ont préparé et ont entouré les enfants durant ce séjour. C'est la fête pleine de souvenirs et les yeux pleins d'étoiles que ces petits Caudrésiens ont quitté à regret Châtel.

En rentrant, ils ont eu certainement beaucoup de choses à raconter à leurs parents et à leurs copains et copines et notamment aux élèves de CM1 de l'an prochain qui partiront en janvier 2011.

Pierre LÉVÊQUE
Conseiller Municipal délégué à l'Enseignement
et à la Formation Professionnelle.



Voyage en Espagne

L'Association Caudrésienne des Retraités (A.C.R.) a organisé un voyage en autocar à Lloret De Mar du 19 au 28 février dernier.

68 personnes ont eu la chance de partir sur la Costa Brava pour ce séjour inoubliable sous un soleil radieux. La joie et la bonne humeur faisaient partie de ces quelques jours où les excursions, les balades en ville, la plage, les repas comme au restaurant ont satisfait les plus difficiles.

Un grand merci à Mme Suzanne FOVEZ, aux organisateurs et responsables de bus et à tous les participants pour leur ponctualité. Expérience à renouveler.

A prévoir pour 2011, un voyage en Italie «Plein feux sur Venise et son Carnaval». Séjour du 5 au 11 mars 2011, 7 jours en pension complète, vin inclus. Tarif : 490 €.

Pour tout renseignement :

Mme Suzanne FOVEZ, Présidente de l'A.C.R. - ☎ : 03.27.76.12.57.

La Ville de Caudry organise un

Repas Dansant

Mercredi 2 Juin 2010
de 12h30 à 18h30
à l'Espace Schweitzer

Entrée : 40 €
(boissons comprises)

Entrée : 2 € pour les personnes
d'au moins 60 ans, résidant à Caudry
et n'ayant pas participé le 5 Mai dernier,
au voyage à Saint Amand les Eaux

Inscription obligatoire
à l'Espace Schwietzer
20, av. Jules Guesde
Tél. : 03.27.85.28.93
de 9h à 12h et de 14h à 16h.



La Ville de Caudry et les seniors d'Albert Schweitzer
organisent le

Thé Dansant de l'été

Mercredi 23 Juin
de 13h30 à 18h30
à l'Espace Schweitzer

animation assurée
par l'orchestre
«Les Frangins»

**Entrée et
Pâtisserie : 6 €**

Possibilité de repas au prix de 18 €
(repas + entrée, boissons non comprises)



Vie sportive

Volley-ball : une année historique

Si la saison 2008-2009 avait été considérée comme très bonne, la saison 2009-2010 se veut historique.

En effet, à bientôt 50 ans, la section volley-ball de l'Amicale Laïque, a rencontré des succès de premier ordre !

Tout d'abord, après 6 années passées en Nationale 3, l'équipe première du club va évoluer pour la première fois de son histoire en Nationale 2 (4^{ème} division nationale). Elle disputera fin mai prochain le titre de champion de France des Nationales 3 à Strasbourg.

Ensuite, l'équipe réserve a acquis ces derniers jours sa montée en accession nationale (première division régionale) et est toujours qualifiée pour la coupe des Flandres !

La troisième seniors quant à elle est toujours en compétition pour monter en troisième division régionale.

Au niveau des jeunes, les espoirs de l'association se sont brillamment qualifiés en éliminant le CEP Poitiers (dont l'équipe première évolue en Pro A) qui avait obtenu le titre de champion de France en 2007... au palais des sports de Caudry face à l'équipe locale !

A noter aussi que ces espoirs sont bien partis pour décrocher le titre régional !

Pour terminer, il est à noter que les Juniors du club ne se sont inclinés qu'au sixième tour de la Coupe de France jeunes.

Le club qui compte aujourd'hui près de 200 membres et bénévoles dispose d'un vivier important de jeunes et a une école de volley labellisée par la FFVB.



Tennis Club Caudrésien

Nous pouvons être satisfaits des bons résultats de nos équipes compétitives jeunes et adultes. Les championnats d'hiver viennent de se terminer alors que nous enchaînons ceux de l'été.

Les entraîneurs :

Jullien Boitelle, Stéphane Lévêque, Grégory Trizza, Jean-François Poupart

Résultats équipes 2010

9 ans :

Championnat Départemental Hainaut Division 1
Les 9 ans se classent à la 2^{ème} place.

12 ans :

Championnat Départemental Hainaut Division 2
Les 12 ans se classent à la 2^{ème} place.

15/16 ans :

Championnat Départemental Hainaut Division 3
Les 15/16 se classent à la 2^{ème} place.

17/18 ans (équipe 1) :

Championnat Départemental Hainaut Division 1
Les 17/18 ans se classent 1^{er}.

17/18 ans (équipe 2) :

Championnat Départemental Hainaut Division 2
Les 17/18 ans se classent 6^{ème}.

Seniors 1 - Hommes :

Championnat Régional Flandres Division 3
Championnat non terminé.

Seniors 1 - Dames :

Championnat Régional Flandres Division 6
Elles se classent 2^{ème}.

Seniors 2 - Hommes :

Championnat Départemental Hainaut Promotion
Ils se classent 6^{ème}.

Seniors 3 - Hommes :

Championnat Départemental Hainaut Division 2
Ils se classent 4^{ème}.

Plus de 35 ans - Dames :

Championnat Départemental Hainaut Division 1
Elles se classent 5^{ème}.

Le tournoi seniors officiel de la FFT, se déroulera en octobre 2010

Un grand merci à nos entraîneurs pour ces bons résultats et félicitations à l'ensemble des joueurs compétitifs et aux jeunes licenciés de l'école de tennis.

N'hésitez pas à pousser la porte du Tennis Club Caudrésien, le vendredi soir de 18h à 20h30, une permanence est assurée.

Tennis Club
Caudrésien

Stade Louis Sandras
221, rue Barbusse
Tél. : 03.27.85.38.39

Venez découvrir notre site Internet
mis à jour régulièrement
<http://www.tennisclubcaudresien.fr>

Tennis Club Caudrésien en fête Dimanche 13 Juin

Doubles mixtes
Barbecue

ouvert à tous



Festival des Arts Martiaux

Samedi 5 Juin 2010
de 18h à 0h00
Palais des Sports

avec la participation des clubs :
Aïkido Caudry
Boxe Thaï Caudrésienne
Judo Caudry
Kaphwan-taekwondo club de Solesmes
MKC
Riot Savates Club
Thaï Chi
Waza Aïkido Caudrésien



**SPORTS
CONCEPT**

C'est simple, vous téléphonez,
vous réservez un terrain sportif et vous venez jouer !!!

Un complexe sportif tout neuf, ouvert à tous, vient de voir le jour. Situé à proximité du stade Sandras, rue Barbusse, l'établissement propose deux terrains de squash et deux terrains de foot en salle, des vestiaires hommes et femmes avec douches et sanitaires, un espace détente avec bar et restauration rapide. Alexandre MACHUT, initiateur de ce nouveau concept, vous accueille pour les retransmissions d'événements sportifs, pour les tournois de foot en salle et de squash, pour des stages de foot pour les enfants durant les vacances, pour les anniversaires, les enterrements de vie de garçon...

Réervations et renseignements au 03.27.78.16.74.
www.sportsconcept.info

Quatre images pour dire « Saules, sols, soul »...

Quatre ambassadeurs de la belle image ont mis en scène le SAULE que l'on admire souvent au gré des champs et au revers des cours d'eau. Quel décor ont-ils choisi pour le sublimer? Le Val de Riot, temple de l'écologie! À tout seigneur, tout honneur, il méritait bien un tel hommage au regard de sa magnificence et de ses nombreuses vertus auxquelles nos photographes ont rendu hommage par l'image et par le texte. Avec la complicité de la Base qui s'est associée à la recherche thématique.

L'un d'entre eux, Jacques Grassart, artiste singulier, a délaissé provisoirement son boîtier numérique au profit de gouaches et encre de Chine. Son défi : dédoubler le panel photographique proposé d'un autre appréhendant le saule dans un contexte humoristique. Son univers déjanté, caricatural, alternativement campé en couleur et monochrome, se veut le miroir aux multiples facettes de l'univers sérieux, académique, de la photo, et des textes à vocation écologique. Une mixture étonnante et détonnante qui a fait ses preuves dans « Courtils sur fond de dentelle » en solo, mais aussi dans « Tango et Gotan » avec Pascal Auvé... Ici, on monte en puissance pour passer au quatuor!

L'équipe de Photo Passion :

Christophe Darras, Pascal Auvé, Suzy Grassart, Jacques Grassart porteur d'une double casquette.

Exposition visible au Val de Riot mardi 11 mai, mercredi 12 mai et jeudi 13 mai, non stop, aux horaires d'ouverture de la Base de Loisirs.



Le club des Jardiniers Caudrésiens

samedi 10 et dimanche 11 juillet 2010
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

opération

« BIENVENUE DANS NOS JARDINS »

Porte ouverte aux Jardins Familiaux
- rue Aupicq -

« Les jardiniers ouvrent leur jardin au grand public et vous invitent à venir découvrir en famille leur petit paradis ! »

ENTRÉE GRATUITE



Jardiner c'est la santé !

Le jardinage peut s'apprécier comme une philosophie réparatrice, où les plantes jouent un rôle bénéfique pour le développement de tous nos sens. Source inépuisable de santé nutritionnelle, physique et psychique, le jardinage est un concentré de bienfaits. Activité plaisante, dynamique, tonique, culturelle et passionnante, c'est l'essence même d'une vie saine et bien épanouie qui respecte la nature.

Une activité déstressante qui permet de se vider la tête
Jardiner, c'est bon pour le mental

Un moyen agréable de respirer à pleins poumons
Jardiner, c'est bon pour le moral

Dépenser des calories sans contraintes, ni soucis
Jardiner, c'est bon pour le vital

Une opportunité de manger sain et naturel
Jardiner, c'est bon pour le régale

Un passe-temps agréable à partager avec ses proches
Jardiner, c'est bon pour le social

**Jardiner c'est la santé ; la santé, c'est toute l'année.
Jardiner, c'est idéal**

DU 19 MAI AU 03 OCTOBRE 2010

Rêves de Dentelle Robe de rêves

L'activité dentellière de Caudry est connue dans le monde entier essentiellement pour ses créations de robes. Les dentelles caudrésiennes sont pensées pour que les créateurs et couturiers puissent les transformer. Le Musée se fait l'écrin de la couture parisienne et l'ambassadeur du savoir-faire d'excellence en collaboration avec les entreprises dentellières caudrésiennes, le créateur parisien Olivier Pétigny et l'école de la chambre syndicale de la couture parisienne. Par le biais de l'exposition « Rêves de dentelles pour Robes de rêves » le musée met en parallèle la créativité de jeunes stylistes et le savoir-faire haute-couture français au patrimoine industriel caudrésien.

À partir de dentelles leavers provenant de sept entreprises dentellières caudrésiennes, les élèves de l'école de la couture parisienne interprètent « Le Rêve » par des créations de robes originales et restituent la richesse des dentelles en général.

Samedi 15 Mai à 20h30
Nuits des Musées
Entrée Gratuite

À l'occasion de cette manifestation, la troupe de « Cendres la Rouge » évoque la dentelle par les mots et vous invite à une lecture sensible et sensorielle, où il sera question de pleins et de vides, de dentelle et de multiples évocations et rêveries qu'elle suscite...

juillet - Août 2010
pour jouer

Les mots de juillet et Août le Musée développe son espace pédagogique et ludique pour permettre aux enfants, lors d'une visite, de découvrir différemment la dentelle et la broderie. Ce lieu invite l'enfant à observer, toucher et s'exprimer sur le patrimoine. Autant d'occasions pour que l'enfant aborde par le jeu la matière avec émotion et curiosité.

Mercredi 26 mai de 14h à 16h
Atelier Pédagogique
« Bonne fête Maman »

Atelier animé par Angélique
Création d'un bijou à partir de dentelles.
Pour les enfants de 6 à 12 ans.
Prix : 3 euros

Dimanche 18 juillet 2010
Fête des Tullistes
Entrée Gratuite

Le Musée accueille Aimé Gabot, figure emblématique des fêtes caudrésiennes depuis des générations. Pour les Caudrésiens et tous les visiteurs, Aimé chante et conte la vie des ouvriers de l'industrie dentellière, en reprenant des poèmes, des récits et des chansons extraits de ses archives personnelles.

Ouvert de 14h30 à 18h00

UN AVANT GOÛT DE L'ÉTÉ AU CINÉMA LE MILLÉNIUM...

Le Millénium aura connu un excellent premier semestre 2010, marqué par plusieurs événements réussis : la soirée « Rendez-vous avec la Peur », 2 rencontres-débats sur les films « La Domination masculine » et « Les choix de Valentin », ainsi que 2 Ciné-Goûters !!!

La suite s'annonce pleine de bonnes surprises avec un bon nombre de films très attendus et en sortie nationale... En mai : « Iron man 2 », « Robin des Bois ». En juin : « Sex and the City 2 », « L'Agence tout risques ». Ou encore en juillet : « Shrek 4 »...



Une nouvelle rencontre-débat vous attend aussi autour du film documentaire : « Les Arrivants », la semaine du 9 juin. Le film montre avec habileté et recul l'accueil des demandeurs d'asile par les assistantes sociales de la structure concernée : la CAFDA. Plusieurs portraits de ces personnes pris dans les méandres d'une administration kafkaïenne, mais aussi celui des partenaires sociaux tour à tour révoltés, intransigeants ou impuissants... Événement et horaires à confirmer.

Du côté du jeune public, un nouveau ciné-goûter est prévu le mercredi 2 juin à partir de 15h00, autour du film « Le Criquet ». Un rendez-vous qui ne manquera assurément pas de succès auprès des enfants. Attention, comme toujours les places sont limitées...



Après un an d'absence, pour les jeunes c'est aussi la reprise du dispositif « Ados et Cinéma » avec 3 séances en soirée suivies d'une animation en salle par un intervenant professionnel. Le thème choisi est « La fin du monde, et après ? ». Un regard sur les représentations de l'apocalypse dans le cinéma d'aujourd'hui. Tout un programme !

- Les dates :
- Vendredi 21 mai à 20h30 : « Bienvenue à Zombieland »
 - Vendredi 18 juin à 20h30 : « Nausicaa la vallée du vent »
 - Vendredi 16 juillet à 20h30 : « Le livre d'Eli »



Affaire à suivre enfin : une nouvelle séance plein-air cet été dans un quartier de Caudry. Date, lieu et titre du film à confirmer prochainement. Comme l'an dernier, celle-ci se déroulera en soirée et l'accès sera évidemment gratuit pour tous !!!

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site du Millénium pour tout savoir sur ces manifestations en cours d'élaboration : www.le-millennium.fr.tc
Pour tout renseignement : 03 27 70 09 60 ou julien.millennium@orange.fr

Nouveau !!!
Retrouvez désormais tous les événements du cinéma sur son Facebook : **Cinéma Le Millennium.**

SCÈNES MITOYENNES

Les derniers spectacles de la saison au théâtre de Caudry.



Tarif réduit : 7€ (étudiant, demandeur d'emploi, moins de 18 ans, abonné et groupes)
Tarif plein : 13€

Réservations : Office du tourisme
billetterie sur place les soirs de spectacle
tel : 03.27.70.09.60 ou scenes.mitoyennes@wanadoo.fr

Jeudi 20 mai DIALOGUE D'UN CHIEN AVEC SON MAITRE SUR LA NECESSITE DE MORDRE SES AMIS

> Théâtre
Voici l'histoire de deux individus si peu recommandables qu'on ne songe qu'à une chose : vous les recommander ! Drôle, féroce, salubre...un spectacle qui ne prend pas le monde avec des pincettes. C'est l'histoire d'un type... comme dirait Coluche. Ou plutôt de deux types. Ou plus exactement d'un type et d'un chien. Un chien qui cherche un maître d'adoption et jette son dévolu sur Roger, portier désabusé d'un grand hôtel qui vit tout seul dans sa caravane. L'animal prend plaisir à provoquer le portier pour le réveiller de sa torpeur : Mordre pour mieux éveiller les consciences, voici donc le leitmotiv de ce duo clownesque.
Voilà une pièce du tonnerre ! Juste, délicat et mordant à la fois !



Vendredi 28 mai MAGIC PHIL

> Magie
Durant environ deux heures, une douzaine de grandes illusions théâtralisées s'enchaînent et transportent le public au-delà de tout ce qui est imaginable, tantôt dans le rêve, le rire, la romance ou le mystère. Interactivité et convivialité font de ce spectacle un rendez-vous adapté à toutes les générations, un moment d'exception magique pour toute la famille.
Un grand spectacle de magie nouvelle génération.



Vendredi 4 juin IETO (prononcez « yeto »)

> Arts du cirque
Le duo « Ieto » joue avec 7 planches massives, une corde, 2 ou 3 bâtons, quelques cales... pour construire, échafauder ou jouer avec les contrepoids, les suspensions, les déséquilibres. Jusqu'à ce fil tendu pour tenter la traversée du vide, dans le silence d'où émergent les craquements du bois qui travaille.
Une prise de risque artistique et physique pendant laquelle on retient son souffle.

Ce spectacle de clôture de saison sera suivi de la traditionnelle Auberge Espagnole : un banquet où chacun participe en apportant un plat. Informations et inscriptions (obligatoires) au : 03 27 70 09 60

Les Scènes Mitoyennes vous propose de visiter le théâtre de Caudry.

Ces visites guidées, entièrement gratuites, vous emmènent dans des endroits inconnus du public et parfois même inimaginables : les loges, la scène mais aussi les espaces techniques allant jusqu'à 11m au dessus du sol... jusqu'à la cabine de projection du cinéma. Une visite riche en découverte et en explications techniques ou anecdotiques... Ouvert à tous, enfants accompagnés.

Du 5 au 23 juillet, pour les particuliers ou les groupes (CLSH...)
- du lundi au vendredi - Inscriptions au 03.27.70.09.60 -



Vie Sportive

4^{ème} Raid des Aubépines 5 et 6 Juin 2010 Base de Loisirs du Val du Riot

Créée en 2008, l'association Montigny Au Galop a pour but de favoriser la pratique de l'équitation et d'organiser des manifestations hippiques. Affiliée à la Fédération Française d'Equitation, elle compte actuellement une trentaine d'adhérents.

Pour la 4^{ème} année consécutive, le M.A.G. organise «Le Raid des Aubépines», course d'endurance équestre. Composé de nombreuses courses, le raid permet aux cavaliers de tout niveau de participer à cette compétition, en fonction de leur envie et de leur motivation, de découvrir les communes du Caudrésis en empruntant les chemins pittoresques de nos campagnes. Le cavalier doit gérer l'effort demandé à sa monture pour effectuer la distance à une vitesse libre ou imposée. Des contrôles vétérinaires réguliers sont effectués durant les épreuves afin de savoir si les chevaux sont aptes à continuer la course.

Traditionnellement organisé au départ de Montigny-en-Cis, le Raid des Aubépines change de formule cette année. Un partenariat avec la ville de Caudry et le Syndicat Intercommunal du Val du Riot a été établi puisque le départ et l'arrivée des courses s'effectuent à la Base de Loisirs. Pour cette édition, plus de 150 cavaliers devraient participer aux différentes courses durant les 2 jours :

- La première journée : avec l'appui de la Société Hippique Française, organisation d'un ensemble de courses réservées aux jeunes chevaux de 4, 5 et 6 ans sur des distances allant de 60 à 90 km.
- La seconde journée : de nombreuses courses sur des distances de 20, 30, 40, 60 et 90 kilomètres pour les amateurs et de 40, 60 et 90 kilomètres pour les professionnels.

Au programme :

5 Juin 2010 :

60 km : départ 8h15 à 8h30
90 km : départ 8h00 à 8h15

Pour les épreuves de 20 et 40 km :
horaires suivant règlement.

Informations complémentaires :

Parcours en marguerite pour les épreuves de 60 et 90 km
Contrôle véto à partir de 7h00
Possibilité de réserver un box
Maréchal Ferrant sur le site

Buvette et restauration sur place

Engagements :

Avant le 31 mai minuit

N° de concours : 201059096



Comité organisateur :

Montigny au Galop

15 rue Jean Jaurès

59225 MONTIGNY-en-CIS

Tél. : 03.27.85.07.40 - Port. : 06.08.26.64.64

Email : sebatien.de-neve@wanadoo.fr

Site : montignyaugalop59.wordpress.com

6 Juin 2010 :

90 km : départ 8h00 à 8h15
60 km : départ 8h15 à 8h30

Horaires suivant règlement
pour les autres épreuves

Informations complémentaires :

Parcours en marguerite pour les épreuves de 60 et 90 km
Contrôle véto à partir de 7h00
Possibilité de réserver un box
Maréchal Ferrant sur le site

Buvette et restauration sur place
Baptêmes de poneys

Engagements :

Avant le 31 mai minuit

N° de concours : 201059095

De belles infos



Suite à de nombreuses erreurs de tri, les sociétés COVED et SYCTOME C vous informent que des agents passeront vérifier les différents bacs prochainement.

Rappel :

CONTAINERS COUVERCLE JAUNE papier, carton, emballage

- Les journaux, magazines et prospectus
- Les boîtes de conserve de boissons
- Les barquettes aluminium
- Les bouteilles en plastique
- Les flacons et bidons
- Les bombes aérosols
- Les cartons



Ce qui est INTERDIT

- Le polystyrène
- Les encombrants
- Les papiers et cartons souillés
- Les couches culottes
- Les bouteilles souillées
- Les pots de yaourt
- Les barquettes



le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle



COLLECTE DU VERRE Le verre d'emballage



Les bouteilles et les bocaux
UNIQUEMENT



Ce qui est INTERDIT

- Les vitres (contiennent du plomb)
- Les miroirs (contiennent de l'étain)
- Les ampoules et néons
- Les objets en cristal
- La vaisselle et les verres alimentaires
- Les objets en faïence et en porcelaine
- Les objets en terre cuite

le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle



Rappel : le bac à verre doit être sorti
impérativement à 5h30

En cas d'erreur de tri, une étiquette, expliquant le refus de collecte et ses raisons, pourra être apposée sur le (ou les) bacs correspondant(s).



Pour tout renseignement



Contactez le :
03 27 75 13 36

Les Encombrants



Le SYCTOMECC (Syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères du Caudrésis) vous informe que le ramassage des objets lourds et encombrants d'origine ménagère sur Caudryse se déroulera :

MARDI 01 JUIN 2010 À PARTIR DE 5H30

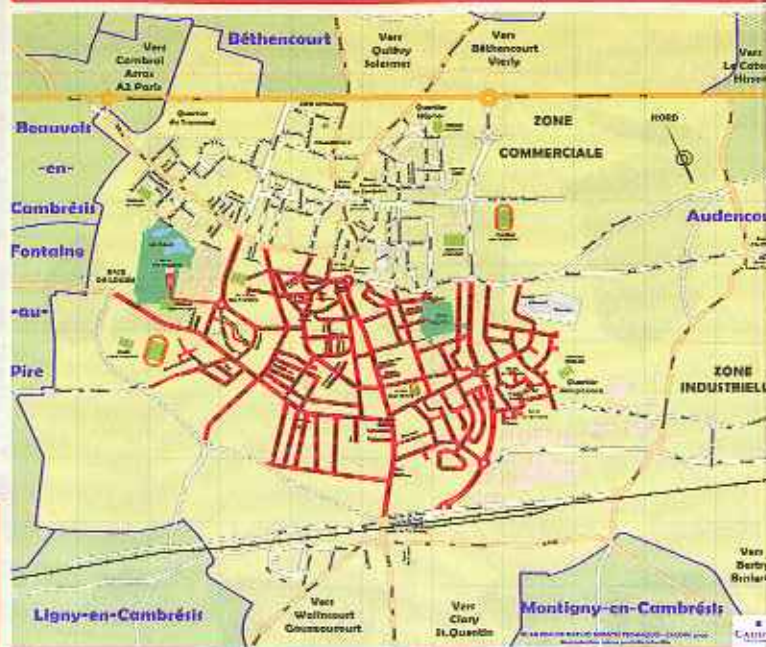
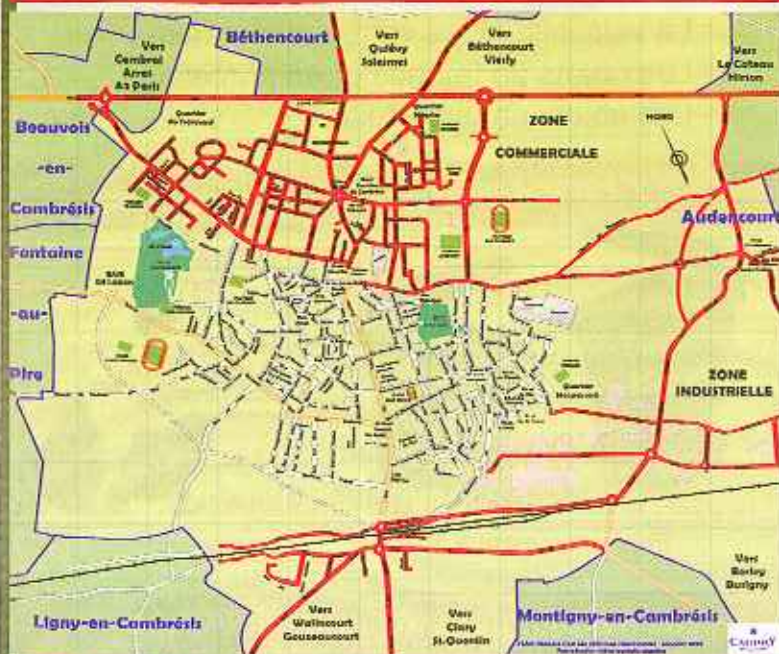
SECTEUR 1

Ambroise Paré	Docteur Cauet	Montaigne
Ampère	Dunkerque	Négrier
Anvers	Edison	Noblecourt (Aimé)
Beaumont (chemin de)	Egalité	Péni (Gabriel)
Beauvillain (Auguste)	Eloi	Place d'Audencourt
Berlioz	Europe	Place de la Gare
Béthencourt	Fournier	Place Ernest Plet
Blancui (Auguste)	Fours à Chaux	Place Louisa Poulain
Blériot (Louis)	Frères Lumière	Poulain (Jean-Baptiste)
Blum (Léon)	Gare	Quiévy
Bois Dupont	Gide	Rabelais
Braçoq	Guérin (Camille)	Ramette
Briand (Aristide)	Ghesquière	Rassel (Julien)
Brossollette (Pierre)	Hugues (Clovis)	Républicaine
Bruxelles	8 Mai 1945	Ronsard
Calais	Impasse Plet-Diot	Roubaix
Calmette (Albert)	Jardines	Rousseau (J.-Jacques)
Cambrésis	Lamartine	Soumais
Camus (Albert)	Leavers	Stephenson
Cateau	Lerclerc (Maréchal)	Sucrière
Champs de Bataille	Lefebvre (Henri)	Troisvilles
Cité des Chaudronniers	Maiherbe	Valenciennes
Clary	Malines	Van Der Meersch
Comédie	Malon (Benoît)	Vausseur (Léonide)
Commerce	Marot (Clément)	Venise
Delacourte	Mathieu (Cité)	Verne (Jules)
Denain	Mélayers (Alfred)	Villon (François)
Départementale 643	Méresse (Henri)	Voltaire
Desmoulins (Camille)	Mermoz (Jean)	Wedel

MARDI 08 JUIN 2010 À PARTIR DE 5H30

SECTEUR 2

Acacias	Faidherbe	Passage Douay
Ader (Clément)	Fénelon	Pasteur
Alençon	Ferrer	Pins
Amiens	Place Fiévet (Eugène)	Place du Gal de Gaulle
Aupioq	Fontaine	Place Henri Sandras
Babeuf	Fournies	Place des Manilles
Bajart	France (Anatole)	Plez-Posty
Barbusse (Henri)	Frères	14 Juillet
Bassin des Eaux	Gambetta (Léon)	Quinet (Edgar)
Beauvillain (Fernand)	Guesde (Jules)	Racine (Jean)
Belfort	Hugo (Victor)	Renoir
Bert (Paul)	Impasse Déjardin	Rodin
Berthelot	Impasse Lemoine	Rond Point Picardie
Boileau	Jacquard	Rond Point Artois
Bois Blanc	Jaurès (Jean)	Rond Point Est
Bossuet	La Bruyère	Rond Point Ile de France
Bouleaux	La Fontaine (Jean de)	Rond Point des Flandres
Boulevard du 19 mars 1962	Lebas (J.-Baptiste)	Rond Point Rhin et Danube
Bricout (Edmond)	Liberté	Ruelle Ribeaucourt
Cambrai	Ligny	Saint Gall
Carnot (Sadi)	Locamo	Saint-Quentin
Carpeaux	Manet	Salemier
Chantilly	Marlot	Salengro (Roger)
Charzy	Marx (Karl)	Sembat (Marcel)
Charlet (François)	Massenet	Saulès
Château	Messenger (Cité)	Sévigne (Mme de)
Chemin de Fontaine-au-Pire	Michel (Louise+ impasse)	Soupirs
Chênes	Michelet	Souvenir Français
Cité Eloi	Molière	Soyer (Cité)
Clément (J.-Baptiste)	Moreau	Tabaumé
Comelle	Moulin (Jean)	Thiers (Passage)
Cousin (Ruelle)	Musset	Thomas (Albert)
Crèche	Nain	Toffin (des Frères)
Curie	Nation	Valliant (Edouard)
Danjou (Cité)	11 Novembre 1918	Vaucanson
De Laitre de Tassigny	Osbert	Viesly (Coron)
Delescluze	Paix	Zamenhof
Delory (Gustave)	Paris	Zola (Emile)
Diderot	Pascal (Blaise)	
Dunant (Boulevard)	Passage du Star	



Rappel :

- Les objets encombrants doivent être déposés sur le trottoir la veille au soir, en respectant le passage possible des piétons.
- Les déchets verts et l'électroménager (petit ou gros) ne sont pas admis et doivent être déposés en déchetterie.
- Les déchets présentés doivent pouvoir être porté par 2 équipiers de collecte.
- Le dépôt d'encombrants sur le trottoir en dehors des dates indiquées peut donner lieu à une verbalisation.



Naissances

Puisse la présence de ce petit ange transformer votre existence et marquer le début d'une belle histoire...

- 28/12/2010 Donovan LEVEQUE
- 31/12/2009 Farell DE WALLENS
- 02/01/2010 Colleen LECAVELIER-DÉSÉTANGS
- 04/01/2010 Noah HERBIN
- 07/01/2010 Maxence DUSSART
- 08/01/2010 Aaron MARCHANT
- 11/01/2010 Elona DEPRAETERE
- 14/01/2010 Julia DENNEZA
- 17/01/2010 Camille EGO
- 21/01/2010 Stacey TOUZART
- 22/01/2010 Jonathan ADRIF
- 25/01/2010 Manon BROCHARD
- 28/01/2010 Chrystopher FLEUET
- 28/01/2010 Adam GLACET
- 29/01/2010 Axelle LEBRUN
- 31/01/2010 Pétales DRUENNE
- 01/02/2010 Evan FLAVIGNY
- 01/02/2010 Marinette LESCROART
- 02/02/2010 Maxime CLAISSE
- 09/02/2010 Louis MORDACQ
- 12/02/2010 Nathan TRANNOIS
- 13/02/2010 Alain POULAIN
- 14/02/2010 Sullivan CLAISE
- 15/02/2010 Nelson OLIVEIRA-FERNANDES
- 17/02/2010 Djouliane COLPIN

- 18/02/2010 Léo GONTIER
- 19/02/2010 Timéo CARNOYE
- 24/02/2010 Sarah DENHEZ-DARRAS
- 24/02/2010 Léa VASSEUR-BELLOT
- 26/02/2010 Tom MALÉSIEUX
- 02/03/2010 Josue RENOLD
- 03/03/2010 Jade THIEULLET VAREILLES
- 05/03/2010 Séphora AUBEL
- 07/03/2010 Gabriel LEFEBVRE
- 08/03/2010 Rachel BONNEVILLE
- 08/03/2010 Donovan QUERSIN
- 09/03/2010 Louise LENGLET
- 09/03/2010 Margot MER
- 10/03/2010 Lucas ROSAND
- 16/03/2010 Jade LANNOY
- 16/03/2010 Phoebe MEGUEULE
- 17/03/2010 Nesrine JABRI
- 17/03/2010 Sarah ROBACHE
- 17/03/2010 Laureen WATTIN
- 18/03/2010 Maéline BARRAS
- 18/03/2010 Lilou COUPEZ
- 20/03/2010 Lily-Rose OLIVEIRA
- 21/03/2010 Rudy LEDUCQ
- 24/03/2010 Manon HEGO

- 26/03/2010 Alizée GAILLET
- 26/03/2010 Florian HERBET
- 28/03/2010 Inès FAES-SAUTRON
- 29/03/2010 Hélène LUTICK
- 01/04/2010 Cassie VINCENT
- 05/04/2010 Adélaïde GABET
- 05/04/2010 Ethan LEVEQUE
- 07/04/2010 Jules BOULENGER
- 08/04/2010 Sara AKHEZANE
- 08/04/2010 Tatiana TOUPART
- 09/04/2010 Thomas BIRON
- 10/04/2010 Constant SOUFFLET
- 11/04/2010 Léo DESCOUVEMONT
- 11/04/2010 Sévan DESCOUVEMONT
- 11/04/2010 Valentine DUBOIS
- 11/04/2010 Gottlieb-Romain LEMAN
- 11/04/2010 Mathéo LEROY
- 14/04/2010 Bryan POULAIN
- 15/04/2010 Laly DELVIENNE
- 16/04/2010 Léa VANÈSE
- 18/04/2010 Enzo DENIS
- 18/04/2010 Thomas LEPREUX
- 19/04/2010 Enky FROGER-KUROWIAK
- 24/04/2010 Emma LEFEBVRE

Mariages

"Ton Amour est dans ma vie comme un roseau dans les bras du vent"

- 30/01/2010 Nicolas DUFOUR - Marie-Odette TRUMEAU
- 06/03/2010 Jonathan CARNOYE - Laura GOSSET
- 20/03/2010 Jacques QUANDALLE - Sandrine DANAPPE

Décès

- 24/12/2010 Bernard BOURÉ, 44 ans
- 29/12/2010 Germain LESTOQUOY, 84 ans
- 30/12/2010 Renée LESAGE, 87 ans
- 01/01/2010 Madeleine LAUBACHER, 84 ans
- 04/01/2010 Lucienne LELOIR, 80 ans
- 04/01/2010 Gérard MARTIN, 59 ans
- 05/01/2010 Evelynne FONTAINE, 57 ans
- 11/01/2010 Ernest RENARD, 83 ans
- 14/01/2010 Olga DRUENNE, 84 ans
- 18/01/2010 Robert GABET, 84 ans
- 19/01/2010 Francis CLAISSE, 65 ans
- 22/01/2010 Marius LECART, 90 ans
- 23/01/2010 Robert LEBRUN, 82 ans
- 26/01/2010 Maurice SEDENT, 72 ans
- 28/01/2010 André GABET, 72 ans
- 29/01/2010 Joël MOTTOT, 54 ans
- 30/01/2010 Jean CORBISEZ, 63 ans
- 31/01/2010 Juliette BONIFACE, 64 ans
- 05/02/2010 Léon LEPOITTEVIN, 82 ans
- 07/02/2010 Marc LEFEBVRE, 28 ans
- 09/02/2010 Bernadette GUILLET, 93 ans
- 10/02/2010 Daniel FLINOIS, 77 ans
- 15/02/2010 Jean GABET, 84 ans
- 17/02/2010 Patrice SIMON, 61 ans
- 18/02/2010 Vanessa RENQUET, 35 ans
- 21/02/2010 Adèle MARCHETTO, 87 ans

- 24/02/2010 Bernard LECOUFF, 50 ans
- 25/02/2010 Henri ADAM, 83 ans
- 28/02/2010 Suzanne RENARD, 73 ans
- 02/03/2010 Adrienne MALAQUIN, 86 ans
- 08/03/2010 Louis PHILIPPE, 91 ans
- 10/03/2010 Marie-Madeleine BELLAVOINE, 76 ans
- 15/03/2010 Julienne CORNAERT, 83 ans
- 15/03/2010 Jean-Claude DE GRAEF, 78 ans
- 21/03/2010 Emelie DELHAYE, 78 ans
- 22/03/2010 Anne-Marie PRÉVOST, 67 ans
- 25/03/2010 Jean-Pierre BINOIS, 51 ans
- 27/03/2010 Fabrice HANINOT, 48 ans
- 28/03/2010 Denise DISLAIRE, 74 ans
- 31/03/2010 René BOLLENS, 86 ans
- 31/03/2010 Marie-Louise GAFFEZ, 73 ans
- 03/04/2010 Jimmy STANICZEK, 27 ans
- 05/04/2010 Raymonde JOCAILLE, 82 ans
- 06/04/2010 Jean-Claude BOULOGNE, 52 ans
- 08/04/2010 Jeannine DUBOIS, 79 ans
- 09/04/2010 Mireille VALET, 67 ans
- 12/04/2010 André TROUILLEZ, 79 ans
- 14/04/2010 Romain ALEXANDROVIEZ, 25 ans
- 15/04/2010 Ida FONTAINE, 83 ans
- 20/04/2010 Paul ELOIR, 76 ans
- 21/04/2010 Gérard COTTEAU, 65 ans
- 26/04/2010 Henri BONPAIN, 77 ans

Caudry fête la Musique

du 18 au 23 Juin 2010

Vendredi 18 juin 2010

20 h : Fête de BLC sur la place des Mantilles
avec Simon Collier, Michel Pruvot et son orchestre

Samedi 19 juin 2010

17 h : Garden party à l'école de musique
avec l'ensemble des classes de l'école de musique

21 h : Grand concert sur la place des Mantilles
avec le groupe celtique Slide

23 h : Fin de soirée avec 2 grands D.J.
(Mike Moon et Benjamin D)

Dimanche 20 juin 2010

15 h : Grand Carnaval d'été

19 h à 22h : Place des Mantilles
Concert de 3 groupes locaux
Rosebud (rock garage),
12.7 (trash/death métal) Utopia (HxC)

Lundi 21 juin 2010

20 h : Au théâtre, concert de la classe de guitare
et des ensembles de l'école de musique

Mercredi 23 juin 2010

18 h : A l'église d'Audencourt,
concert de la classe de piano de l'école de musique
en 2^{ème} partie grand concert de la Chorale

